

Après l'interview de l'ambassadeur
de France en Algérie
**La droite vent debout contre
le gouvernement**

PAGE 4



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

**Haaland star
de la mode en Sicile**

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

**Législatives
2026**

COUR CONSTITUTIONNELLE

La nouvelle carte politique de l'APN dévoilée

PAGES 2 et 3



Après l'examen de 320 recours, la Cour constitutionnelle a validé la nouvelle carte politique de l'Assemblée et ordonné l'annulation des résultats dans plusieurs wilayas.

- Il appelle à une réforme du cadre électoral : **Le PT alerte sur la crise de confiance**
- **Jil Jadid plaide pour un «nouveau contrat démocratique»**
- Investissement dans le capital humain : **Le nouveau credo du MSP**

Surcharge
des poids lourds
**L'État met fin
au laisser-aller**

PAGE 5



Lutte contre la contrebande
transfrontalière

**Alger et Tunis en
ordre de bataille**

PAGE 6

Espagne - Argentine, au
MetLife Stadium de New York

**Une finale
à ne pas rater**

PAGE 12



Publication de photos sur les réseaux sociaux
De nouvelles règles entrent en vigueur

PAGE 16

Incendie de l'établissement de l'enfance assistée
Saidal fait don de médicaments aux victimes

PAGE 5

Législatives
2026

Il appelle à une réforme du cadre électoral Le PT alerte sur la crise de confiance

Les Assemblées communales et de wilaya constituent le premier échelon de la démocratie de proximité et un outil essentiel pour rapprocher les citoyens de leurs institutions.

A l'occasion de la réunion du bureau de wilaya du Parti des travailleurs (PT) à Alger, la secrétaire générale, Louisa Hanoune, a appelé à l'ouverture d'un large débat national sur les défis économiques, sociaux, politiques et environnementaux auxquels fait face l'Algérie. Selon elle, les mutations du contexte national et international rendent nécessaire une révision de plusieurs politiques publiques. S'exprimant avant la publication de la décision de la Cour constitutionnelle sur les recours liés aux dernières élections législatives, Louisa Hanoune a indiqué attendre les conclusions de cette institution «avec responsabilité et sérénité». Elle est, toutefois, revenue sur les irrégularités qu'elle estime avoir marqué le scrutin. La dirigeante du PT a évoqué un «fossé inédit» entre les citoyens et les institutions, mettant en avant le taux officiel d'abstention, proche de 80%, ainsi que le nombre élevé de bulletins annulés. À ses yeux, ces indicateurs traduisent une profonde crise de confiance envers le processus électoral.

PLAIDOYER POUR UNE RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE

Louisa Hanoune a appelé à une révision en profondeur du cadre électoral afin de renforcer la transparence et l'intégrité des scrutins.

S'appuyant sur les chiffres provisoires officiels, elle a affirmé que près de 80% du corps électoral ne s'était pas rendu aux urnes, auxquels s'ajoutent près de un million de bulletins annulés. Elle s'est interrogée sur les conditions d'organisation des



prochaines échéances électorales, estimant qu'une réforme globale de la législation électorale est indispensable pour restaurer la confiance des citoyens dans l'exercice du droit de vote.

Selon la secrétaire générale du PT, cette évolution suppose la mise en place de garanties renforçant la crédibilité du processus électoral. Elle a, toutefois, reconnu que toute réforme pourrait se heurter à des résistances institutionnelles et dépendrait avant tout de la volonté des pouvoirs publics.

LE PARTI DÉFEND SA PARTICIPATION

Louisa Hanoune a également défendu le choix de son parti de prendre part aux dernières élections législatives.

«Oui, nous avons eu raison d'y participer», a-t-elle déclaré, estimant que cette partici-

pation a permis au PT d'atteindre des objectifs politiques dépassant les seuls résultats électoraux. Elle a notamment évoqué le renforcement de l'implantation du parti grâce à de nouvelles adhésions, la formation des militants et l'élargissement de son audience auprès des citoyens. Elle a également salué l'accueil réservé aux 37 engagements présentés par le PT durant la campagne électorale. La secrétaire générale du PT a confirmé la participation de son parti au débat sur les prochaines élections locales, qu'elle considère comme un rendez-vous politique majeur. Selon elle, les Assemblées populaires communales et de wilaya constituent le premier niveau de la démocratie de proximité. Elles représentent, a-t-elle souligné, un levier essentiel pour rapprocher les citoyens de leurs institutions, renforcer la cohésion nationale et contribuer à restaurer la confiance dans la vie publique.

APPEL À ÉTABLIR LES RESPONSABILITÉS

Louisa Hanoune est également revenue sur l'incendie survenu au centre de l'enfance assistée de Mohammadia, à Alger, qui a coûté la vie à plusieurs enfants et à une éducatrice.

Qualifiant ce drame de «tragédie nationale», elle a présenté les condoléances du Parti des travailleurs aux familles des victimes ainsi qu'à l'ensemble du peuple algérien. La responsable politique a appelé à l'ouverture d'une enquête afin d'établir les responsabilités et d'identifier les éventuelles défaillances. Elle a plaidé pour une évaluation approfondie des dispositifs de prévention et de sécurité dans les établissements d'accueil pour enfants, en s'interrogeant notamment sur l'existence de plans d'évacuation, la conformité des équipements de lutte contre les incendies, la disponibilité du personnel qualifié et l'adéquation des moyens financiers alloués à ces structures.

Elle a également soulevé la question de la présence de barreaux aux fenêtres dans certains établissements, rappelant qu'il s'agit de centres de protection de l'enfance et non de lieux de détention.

Enfin, Louisa Hanoune a plaidé pour une révision du cadre législatif régissant les établissements de protection sociale, un renforcement des moyens humains et financiers qui leur sont consacrés, ainsi qu'une actualisation des textes encadrant la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

I. Kherrmane

JIL JADID

Plaidoyer pour un «nouveau contrat démocratique»

Le parti Jil Jadid estime que le faible taux de participation enregistré lors des élections législatives du 2 juillet constitue une «crise de confiance» qui impose l'ouverture d'une nouvelle étape politique dans le pays. Dans une déclaration rendue publique à l'issue de la réunion de son conseil politique, tenue vendredi au siège national du parti à Zéralda, la formation dirigée par Lakhdar Amokrane a appelé à une réflexion nationale devant aboutir à un «nouveau contrat démocratique» entre l'État et les citoyens. Réuni pour évaluer les résultats du scrutin législatif et analyser les situations politique, économique et sociale du pays, le Conseil politique de Jil Jadid a considéré que l'abstention enregistrée lors de cette échéance électorale représente «un événement politique majeur» qui ne peut être ignoré. Selon le parti, les citoyens n'ont pas tourné le dos au pays, mais ont exprimé «l'élargissement de la distance» entre eux et une pratique politique jugée insuffisamment en phase avec leurs attentes. L'abstention constitue, selon Jil Jadid, une demande pour une politique «plus crédible, plus transparente, plus efficace et plus proche du citoyen».



LA CONFIANCE AU CŒUR DU DÉBAT POLITIQUE

Le parti estime que la principale difficulté à laquelle fait face l'Algérie demeure «une crise de confiance». Selon lui, aucune réforme durable, qu'elle soit institutionnelle ou économique, ne peut aboutir sans le rétablissement de cette confiance entre les citoyens et les institutions.

La formation politique plaide ainsi pour un dialogue national «sincère, inclusif et responsable», associant les institutions de l'État, les partis politiques, la société civile et les compétences nationales. Ce dialogue devrait permettre, selon elle, de poser les bases d'un nouveau cadre

démocratique.

Le conseil politique s'est également exprimé sur les allégations faisant état de possibles irrégularités dans certaines circonscriptions électorales. Il a appelé les autorités compétentes à «faire toute la lumière» sur ces dossiers, estimant que la transparence du processus électoral constitue une condition essentielle au rétablissement de la confiance.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POLITIQUE REVENDIQUÉE

Dans sa déclaration, Jil Jadid appelle à l'ouverture d'une nouvelle phase politique reposant sur un État de droit effectif, des institutions fortes, un Parlement exerçant pleinement ses pré-

rogatives, une administration moderne et une société civile dynamique.

Le parti insiste également sur la nécessité d'un renouvellement de la classe politique, estimant que l'Algérie dispose de nombreuses compétences mais manque encore de mécanismes permettant à celles-ci d'accéder aux responsabilités.

Sur le plan économique et social, le conseil politique a exprimé ses préoccupations concernant les difficultés rencontrées par les citoyens, notamment la baisse du pouvoir d'achat, l'inflation, l'emploi, le logement, ainsi que les défis auxquels sont confrontés les secteurs de la santé et de l'éducation.

Le parti estime que le modèle économique fondé principalement sur la rente a atteint ses limites et appelle à accélérer la transition vers une économie productive, diversifiée et créatrice de richesse et d'emplois.

Cette transformation, souligne-t-il, nécessite une gouvernance fondée sur la compétence, la transparence, la responsabilité et l'évaluation régulière des politiques publiques.

Revenant sur ses résultats électoraux, le parti considère que sa représentation parlementaire, obtenue malgré un nombre limi-

té de listes, démontre l'existence d'une attente en faveur d'une autre pratique politique.

Les députés élus sous les couleurs de Jil Jadid seront, selon la déclaration, des élus de «l'initiative et de la proposition», tout en exerçant pleinement leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale. Le parti affirme qu'il soutiendra les réformes allant dans le sens de l'intérêt général et s'opposera, par les voies démocratiques, aux décisions qu'il jugerait contraires à l'intérêt national.

CAP SUR LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

À l'issue de cette analyse post-électorale, Jil Jadid annonce son engagement dans la préparation des prochaines élections locales. Le parti prévoit de renforcer ses structures à travers le pays, de développer son implantation locale et d'élargir son ouverture aux jeunes, aux femmes, aux universitaires, aux entrepreneurs, aux élus locaux et aux acteurs de la société civile.

Pour Jil Jadid, les législatives du 2 juillet marquent «la fin d'une étape et le début d'une nouvelle phase», dont l'enjeu principal demeure la reconstruction de la confiance entre les citoyens et les institutions.

Législatives
2026

Cour Constitutionnelle

La nouvelle carte politique de l'APN dévoilée

Après l'examen de 320 recours, la Cour constitutionnelle a validé la nouvelle carte politique de l'Assemblée et ordonné l'annulation des résultats dans plusieurs wilayas.

Les résultats définitifs des élections législatives du 2 juillet confirment la victoire du Front de libération nationale (FLN), qui obtient 91 sièges, devant le Rassemblement national démocratique (RND), avec 74 sièges, et le Front El Moustaqbal, avec 56 députés. Conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution et de l'article 211 de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, la Cour constitutionnelle a rendu publics, hier, les résultats définitifs du scrutin. Lors d'une conférence de presse, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a dévoilé la répartition définitive des sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN), après examen des recours introduits par les candidats, les listes et les partis politiques.

LE FLN CONFORTE SA PREMIÈRE PLACE

Après avoir statué sur les recours et procédé à des ajustements automatiques des résultats dans certains bureaux de vote, la Cour constitutionnelle a confirmé la première place du Front de libération nationale (FLN), avec 91 sièges. Le Rassemblement national démocratique (RND) arrive en deuxième position avec 74 sièges, suivi du Front El Moustaqbal, qui obtient 56 sièges. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) recule à la quatrième place avec 43 sièges, devant le Mouvement El Binaa, qui conserve 40 sièges. Deuxième force politique lors des législatives de 2021 avec 65 sièges, derrière le FLN (98 sièges) et devant le RND (58 sièges), le MSP enregistre un net recul, tandis qu'El Binaa maintient pratiquement son niveau de représentation, avec 40 députés, contre 39 en 2021.



UN TAUX DE PARTICIPATION DÉFINITIF DE 21,24%

La présidente de la Cour constitutionnelle a indiqué que sur un corps électoral de 23 872 756 inscrits, 5 071 020 électeurs ont pris part au scrutin, soit un taux de participation définitif de 21,24%. Le scrutin a enregistré 959 689 bulletins nuls et 4 111 331 suffrages valablement exprimés. S'agissant de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre d'électeurs inscrits s'élève à 854 285, dont 91 810 ont voté, soit un taux de participation de 10,75%. Concernant la composition de la nouvelle Assemblée, Leïla Aslaoui a précisé que 126 députés sont âgés de moins de 40 ans, soit

30,96% de l'effectif. Les femmes occupent 25 sièges, soit 6,14% de l'Assemblée, tandis que 312 députés, soit 76,65%, sont titulaires d'un diplôme universitaire.

IRRÉGULARITÉS ET INVALIDATION DES RÉSULTATS

La Cour constitutionnelle a fait état de 320 recours enregistrés, dont 13 concernant la communauté nationale résidant à l'étranger. Parmi eux, 43 ont été acceptés, 8 déclarés irrecevables pour vice de forme et 269 rejetés faute de fondement. La Cour a indiqué que les opérations de contrôle et de vérification des résultats ont permis de constater d'importantes irrégularités ayant affecté la sincérité du scrutin dans plusieurs bureaux de vote. Ces constats ont conduit à l'invalidation

des résultats dans plusieurs bureaux de vote répartis sur différentes wilayas. À Alger, les suffrages obtenus par la liste du Front El Moustaqbal ont été annulés dans 57 bureaux de vote de la commune de Bourouba. La même décision a été prise dans la wilaya de Bouira, où les résultats de ce parti ont été invalidés dans 50 bureaux de vote. Des invalidations ont également été prononcées dans les wilayas de Chlef, Djelfa, M'sila, Mila et Oran.

S. Smati

Répartition définitive des sièges

Front de libération nationale (FLN) : **91 sièges**
Rassemblement national démocratique (RND) : **74 sièges**
Front El Moustaqbal : **56 sièges**
Mouvement de la société pour la paix (MSP) : **43 sièges**
Mouvement El Binaa : **40 sièges**
Indépendants : **33 sièges**
Sawt Echâab : **16 sièges**
Front des forces socialistes (FFS) : **12 sièges**
Fadjr El Djadid : **6 sièges**
Liberté et justice : **6 sièges**
El Karama : **5 sièges**
Front de la justice et du développement (FJD) : **4 sièges**
Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) : **4 sièges**
Tajamou Amal El Jazair (TAJ) : **3 sièges**
Parti des travailleurs (PT) : **3 sièges**
Mouvement Ennahda : **2 sièges**
Nouveau Front algérien : **1 siège**
Alliance républicaine nationale : **1 siège**
Parti de la bonne gouvernance : **1 siège**
Front des citoyens libres : **1 siège**
Parti du renouveau algérien : **1 siège**
Parti de l'unité nationale pour le développement : **1 siège**

INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN

Le nouveau credo du MSP



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a affirmé que la priorité de la prochaine étape consiste à restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions. Il estime qu'aucun projet politique ne peut réussir sans placer l'être humain au cœur de l'action publique. Il a également insisté sur la nécessité de bâtir un gouvernement fort, un Parlement fort et de réussir la transition vers une économie performante, capable de répondre aux attentes des citoyens. S'exprimant devant les militants de son parti à l'occasion de la commémor-

ation de la disparition du fondateur du mouvement, Mahfoud Nahnah, et de la célébration des résultats obtenus lors des élections législatives du 2 juillet 2026, notamment les deux sièges remportés dans la wilaya de Blida, le président du MSP a déclaré que son parti avait désormais «tourné la page de l'échéance électorale» pour se consacrer pleinement «aux devoirs nationaux». Selon lui, le pari essentiel demeure «l'investissement dans l'être humain», qu'il considère comme le fondement de la confiance, de la souveraineté, du dévelop-

pement, de la réforme, du changement et de la stabilité. Il a estimé que les profondes mutations internationales imposent à l'Algérie de consolider sa cohésion économique et sociale et de renforcer la confiance des citoyens envers leur pays. Abdelali Hassani Cherif a rappelé que le MSP ne se limite pas à une simple participation électorale, mais constitue «une école, une université et un projet global». Revenant sur l'héritage de Mahfoud Nahnah, il a souligné que celui-ci avait fondé une école politique au service de la nation et formé une génération attachée aux constantes nationales. Le président du mouvement a également rappelé que, selon les principes défendus par le fondateur du MSP, nul ne peut prétendre monopoliser l'Islam, le patriotisme, la cause palestinienne ou les valeurs et principes nationaux, considérant que ces références sont partagées par une large majorité des Algériens. Évoquant le slogan porté par le parti durant la campagne électorale, il a indiqué que la «confiance» demeure le fil conducteur de l'action politique du MSP. Il a appelé les citoyens à croire en leur pays et à considérer que l'Algérie mérite d'être défendue et servie. Abordant la notion de souveraineté, Abdelali Hassani Cherif a estimé qu'elle ne se limite plus à l'intégrité territoriale, mais englobe désormais les dimensions

économique, sociale, numérique et sécuritaire. Il a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de maîtriser les technologies modernes et les outils numériques afin de faire face aux nouvelles formes de compétition et aux conflits internationaux. Le président du MSP a enfin plaidé pour la consolidation d'une large confiance au sein de la société, estimant que cette dynamique doit s'appuyer sur une gouvernance efficace, une transformation économique ambitieuse et une valorisation du capital humain, qu'il considère comme «le maillon essentiel de toutes les équations». Selon lui, «la sécurité du citoyen commence par la valorisation de l'homme afin qu'il soit un acteur au service de la nation».

RND

Décryptage politique des résultats

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, animera, aujourd'hui, une conférence de presse au siège national du parti à Ben Aknoun (Alger). Il y commentera les résultats définitifs des élections législatives du 2 juillet et abordera les principaux enseignements du scrutin, à la lumière de la nouvelle configuration de l'Assemblée populaire nationale.

APRÈS L'INTERVIEW DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE

La droite vent debout contre son gouvernement

Les récentes déclarations de l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, n'ont pas été du goût de la droite et de l'extrême droite française qui ont immédiatement suscité de vives critiques.

Paris souhaite relancer massivement la délivrance de visas aux ressortissants algériens et retrouver le niveau d'avant-crise. Le changement de ton entre les deux capitales est manifeste. Mais cette nouvelle étape dans le rapprochement diplomatique engagé avec Alger ne plaît pas à tout le monde. Comme d'habitude et à chaque rapprochement entre les deux pays, des acteurs politiques, issus principalement de la droite française, montent au créneau pour alimenter la crise. Ils sont tous vent debout contre toute détente vis-à-vis de l'Algérie surtout, en ce qui concerne le quota des visas délivrés.

Les récentes déclarations de l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, annonçant une volonté de délivrer de nouveau environ 250.000 visas par an aux Algériens, n'ont pas été du goût de la droite et de l'extrême droite française qui ont immédiatement suscité de vives critiques. Les principales critiques formulées à l'encontre de la feuille de route diplomatique du gouvernement incluent les Républicains (LR) et le Rassemblement national (RN) qui dénoncent une «capitulation» et un «renoncement» face à l'Algérie, soulignant que cette hausse des visas n'est assortie d'aucune garantie concernant la réadmission des ressortissants algériens sous Obligation de quitter le territoire français (OQTF). Des figures connues comme Bruno Retailleau, Marine Le Pen ou Jordan Bardella ont vivement réagi, estimant que la diplomatie française courbe inutilement l'échine devant Alger. Bruno Retailleau, l'ex-ministre de l'Intérieur, est monté au créneau comme à son habitude pour dénoncer les propos de l'ambassadeur. Il estime que



la France «abandonnerait son principal levier de pression sans obtenir de contrepartie». Il conditionne toute augmentation du nombre de visas à deux exigences : la réadmission par Alger de ses ressortissants visés par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et la libération du journaliste français Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison en Algérie. Il reproche également à l'ambassadeur de «ne pas avoir évoqué le sort du journaliste dans son entretien». Jordan Bardella a, lui aussi, dénoncé une «capitulation du macronisme», tandis qu'Éric Ciotti a évoqué une «humiliation» et une «trahison». Marine Le Pen a également réagi hier. «L'ouverture totale des vannes migratoires par un pouvoir macroniste en bout de course n'est pas

une option pour la France», assure Marine Le Pen.

UN REDÉMARRAGE DIFFICILE

«Je suis revenu en Algérie avec un mandat, avec une volonté, celle du président Emmanuel Macron, celle aussi qui m'a été confirmée dès mon arrivée par le président Abdelmadjid Tebboune, de, en quelque sorte, remettre cette relation sur les rails», expliquait l'ambassadeur, voulant «faire redémarrer» la coopération entre Paris et Alger dans les domaines de «la sécurité, la justice et les questions migratoires». La France «veut retrouver le niveau d'avant la crise diplomatique avec l'Algérie» en rétablissant l'émission de 250.000 visas par an aux citoyens algériens, estimant que les dif-

ficultés rencontrées ces derniers mois étaient principalement liées au manque de personnel dans les services consulaires. L'ambassadeur a assuré que les effectifs sont progressivement reconstitués afin de fluidifier les demandes et de permettre aux Algériens de retrouver plus facilement des rendez-vous pour déposer leurs dossiers. Romatet affirme que la volonté de Paris est d'éviter que les populations soient les victimes de la crise diplomatique. Si la droite dénonce un renoncement face à Alger, le Quai d'Orsay assure, quant à lui, qu'«aucun objectif chiffré n'a été fixé». Face à la polémique, le ministère des Affaires étrangères a tenu à clarifier sa position. Le Quai d'Orsay affirme qu'aucun objectif chiffré de hausse des visas n'a été fixé. Il rappelle, par ailleurs, que le nombre de visas accordés aux ressortissants algériens a diminué de plus de 20% en 2025, en raison de la réduction du dispositif consulaire français. Le ministère assure également que la question des visas «ne fait pas partie des discussions actuellement menées avec Alger». Selon Paris, les échanges portent avant tout sur les questions de sécurité, de coopération judiciaire et d'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Après deux mois passés à Alger depuis son retour à la tête de l'ambassade de France, Stéphane Romatet assure être revenu avec une mission claire confiée par le président Emmanuel Macron : «remettre la relation sur les rails» et tourner la page d'une crise diplomatique qu'il qualifie de «profonde» et «très longue». Depuis plusieurs mois, les visites officielles et les rencontres entre responsables français et algériens se multiplient.

H. Adryen

RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTIE DE FATEH BOUTBIG

Le Parlement panafricain adopte son programme

Le bureau du Parlement panafricain, présidé par son président, Fateh Boutbig, a tenu, hier, la première réunion des bureaux conjoints de la septième législature. Cette rencontre a réuni le bureau du Parlement, les présidents des commissions permanentes, les responsables des groupes régionaux et des groupes thématiques, à la veille de l'ouverture de la première réunion des commissions permanentes et de la première session ordinaire de cette nouvelle législature. Organisée conformément au règlement intérieur du Parlement panafricain, la réunion a été consacrée à l'examen et à l'adoption du programme de la prochaine session, tout en mettant l'accent sur l'instauration d'une gouvernance fondée sur la concertation et la prise de décision collective. Dans son allocution d'ouverture, Fateh

Boutbig a réaffirmé l'engagement du nouveau bureau à assurer une gouvernance inclusive reposant sur le consensus et une participation équitable de toutes les composantes de l'institution. Il a souligné que «la force du Parlement panafricain réside dans l'action concertée de l'ensemble de ses organes dirigeants pour atteindre des objectifs communs». Le président du Parlement a également appelé les membres à préserver les valeurs d'unité, de concertation et de partage des responsabilités afin de renforcer le rôle de l'institution parlementaire africaine. S'adressant aux commissions permanentes, il les a exhortées à concentrer leurs travaux sur des questions concrètes répondant aux préoccupations des citoyens africains et contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS AFRICAINS

Il a insisté sur la nécessité d'élaborer des rapports contenant des recommandations pratiques et applicables, susceptibles de renforcer la gouvernance, de consolider la redevabilité, de promouvoir l'intégration continentale et d'améliorer les conditions de vie des populations. Les participants à la réunion ont également confirmé que les travaux de la prochaine session s'inscriront dans le cadre du thème retenu par l'Union africaine pour l'année 2026 : «Garantir la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour réaliser les objectifs de l'Agenda 2063». Ils ont réaffirmé l'engagement du Parlement africain à traiter les priorités politiques, écono-

miques, sociales, environnementales et de gouvernance du continent à travers un contrôle parlementaire efficace et une diplomatie parlementaire renforcée. Le président du Parlement a, par ailleurs, souligné l'importance de consolider la coopération avec les organes de l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les parlements nationaux et les partenaires stratégiques, estimant qu'une action continentale coordonnée constitue le meilleur moyen de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée. Il a également renouvelé l'engagement du bureau en faveur d'une gestion financière rigoureuse et de l'obtention de résultats concrets au bénéfice des peuples africains. Enfin, Fateh Boutbig s'est félicité de la participation de hauts responsables parlementaires venus de l'ensemble

du continent. Il a indiqué que cette session s'achèvera par la tenue de la conférence annuelle des présidents des parlements nationaux et régionaux, un rendez-vous destiné à renforcer la diplomatie parlementaire et la coopération au service de l'intégration et du développement de l'Afrique. La première réunion des commissions permanentes et la première session ordinaire de la septième législature du Parlement africain se dérouleront du 20 juillet au 1er août 2026, au siège du Parlement africain à Midrand (Afrique du Sud). Elles réuniront les membres du Parlement panafricain, des représentants des institutions de l'Union africaine, des parlements nationaux ainsi que des partenaires stratégiques afin d'examiner les principaux dossiers intéressant le continent africain.

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SURCHARGE DES POIDS LOURDS L'État met fin au laisser-aller

Face aux dégâts causés par la surcharge des poids lourds sur les routes et les infrastructures, l'État entend renforcer son dispositif de contrôle et mettre fin aux dépassements des charges autorisées.

L'École supérieure de management des travaux publics a abrité, hier matin, une journée d'étude et de sensibilisation consacrée aux dangers liés à la surcharge des véhicules de poids lourd. Organisée sous la supervision du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, cette rencontre a réuni des représentants des institutions publiques, des groupes économiques ainsi que des cadres des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports et de la Justice. Une rencontre tenue à l'École supérieure de management des travaux publics de Sidi Abdallah sous le slogan «Ensemble pour promouvoir la sécurité routière».

Dans son intervention, le ministre a affirmé que la lutte contre la surcharge des poids lourds s'inscrit dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions du code de la route. L'objectif est de renforcer la sécurité routière, de protéger les vies humaines et de garantir la durabilité des infrastructures nationales, considérées comme un levier essentiel du développement économique et social.

Abdelkader Djellaoui a rappelé que le réseau routier national s'étend sur plus de 147 000 km, réalisé grâce à d'importants investissements publics. Sa préservation constitue une priorité, alors que le dépassement des charges réglementaires figure parmi les principales causes de dégradation des routes, des ponts et des ouvrages d'art.



UNE FACTURE SALÉE

Le ministre a souligné que la surcharge des véhicules lourds accélère la détérioration des infrastructures et augmente les risques d'accidents graves, entraînant des pertes humaines et matérielles.

Il a également indiqué que le secteur des travaux publics consacre chaque année près de 30% de son budget à l'entretien du réseau routier, permettant la réhabilitation d'environ 2 000 km de routes annuellement. Des moyens conséquents sont aussi mobilisés pour assurer l'entretien de l'autoroute Est-Ouest à travers les programmes de l'Algérienne des autoroutes afin de préserver cette infrastructure stratégique et d'améliorer les conditions de circulation.

DES CONTRÔLES RENFORCÉS

Pour endiguer le phénomène, le secteur des travaux publics a engagé plusieurs

mesures, notamment l'application stricte de la charge maximale légale par essieu, fixée à 13 tonnes. Cette norme est prise en compte dès la conception et la réalisation des infrastructures routières.

Le dispositif de contrôle sera renforcé par l'installation de stations de pesage fixes et mobiles, ainsi que par l'adaptation du cadre juridique encadrant le transport de marchandises et la protection des infrastructures de base.

Abdelkader Djellaoui a insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre les différents secteurs concernés. Il a notamment cité le rôle du ministère de la Défense nationale, à travers le commandement de la Gendarmerie nationale, ainsi que la contribution des ministères de l'Intérieur, des Transports et de la Justice.

Cette coopération vise à améliorer l'efficacité des opérations de contrôle, à garantir l'application de la réglementation et à renforcer les actions de prévention.

LA GENDARMERIE DOTÉE DE STATIONS MOBILES

Le ministre a rappelé que la lutte contre la surcharge ne peut se limiter aux mesures répressives. Elle doit également s'appuyer sur des campagnes de sensibilisation destinées aux professionnels du transport et aux usagers de la route.

La promotion du respect des charges autorisées constitue un élément essentiel pour réduire les accidents de la circulation et préserver les infrastructures publiques.

Dans ce contexte, le ministre a salué la signature d'une convention relative à la dotation des unités de la Gendarmerie nationale en stations de pesage mobiles. Cette initiative permettra de renforcer les capacités de contrôle sur le terrain, de lutter plus efficacement contre les infractions liées aux surcharges et de contribuer à la préservation du réseau routier national.

Les travaux de cette journée se sont achevés par un appel à l'engagement de l'ensemble des acteurs du transport et des usagers de la route en faveur du respect des charges légales et des dispositions du Code de la route.

La protection des vies humaines et la préservation des infrastructures demeurent une responsabilité collective qui exige la mobilisation coordonnée de tous les secteurs concernés.

INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE

Saidal fait don de médicaments aux victimes



Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Wassim Koudri, et fidèle aux valeurs de solidarité et d'entraide nationale, le groupe Saidal a fait don de médicaments aux victimes du tragique incendie survenu à l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia. Cette initiative vise à soutenir la prise en charge des blessés et à renforcer les moyens des équipes médicales mobilisées dans ces circonstances exceptionnelles.

Ce don comprend notamment des solutions de perfusion, contribuant ainsi au renforcement des stocks de l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd Chibane.

À travers cette action solidaire, le groupe Saidal réaffirme son engagement en tant qu'entreprise publique citoyenne et sa volonté de mobiliser ses moyens pour soutenir le système national de santé chaque fois que les circonstances l'exigent, notamment en période d'urgence ou de crise humanitaire.

Le groupe a également présenté ses plus sincères condoléances à l'ensemble de la communauté de l'établissement de l'enfance assistée, exprimant sa profonde compassion envers les familles des victimes. Il a prié pour le repos des personnes décédées et souhaité un prompt rétablissement à tous les blessés.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Plus de 2 100 véhicules interdits de circulation

Plus de 6 millions de véhicules ont été soumis au contrôle technique en 2025, a indiqué le représentant de l'Établissement national de contrôle technique automobile, lors d'une journée d'étude consacrée aux risques liés à la surcharge des véhicules lourds.

À l'issue de ces opérations de contrôle, 2 139 véhicules ont été interdits de circulation, tandis que 117 538 autres ont été soumis à une contre-visite, en raison de défaillances techniques constatées, notamment au niveau des systèmes de freinage, de direction et de signalisation.

Pour sa part, le représentant du commandement de la Gendarmerie nationale a indiqué que l'Algérie a enregistré, durant l'année précédente, 7 735 accidents de la circulation ayant causé 2 996 décès et 13 504 blessés. Il a précisé que le facteur humain demeure à l'origine d'environ 92% des sinistres, principalement en raison du non-respect du code de la route.

Le directeur de la maintenance et de l'exploitation du réseau routier au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Belabed Ramdane, a annoncé que le secteur a acquis 124 équipements mobiles de mesure de la charge à l'essieu. Ces équipements comprennent des systèmes de pesage sans fil et des stations de



contrôle équipées de plateformes et d'indicateurs de pesage permettant la transmission des données à distance.

Les travaux de cette journée d'étude ont été clôturés par la remise des décisions d'affectation de stations de pesage mobiles aux directions des travaux publics des wilayas de Biskra, Bouira, M'sila, Bordj Bou Arréridj et Naâma.

RENFORCER LES CONTRÔLES ROUTIERS

Notons qu'en marge de cette journée, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base et le commandement de la Gendarmerie nationale ont signé, hier, à

Alger, une convention-cadre portant sur la mise à disposition des unités de la Gendarmerie nationale de stations de pesage mobiles destinées au contrôle des charges des véhicules lourds et à la constatation des infractions liées au dépassement des poids autorisés. Cette initiative vise à renforcer la protection des infrastructures routières et à réduire les accidents de la circulation.

La convention a été signée par le directeur général des infrastructures des travaux publics, Smaïl Rabeï, et le directeur des Unités constituées au CGN, le général Mohamed Chibani, en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de représentants du ministère de la Justice et de plusieurs secteurs concernés.

En vertu de cette convention, les stations de pesage mobiles seront utilisées pour renforcer les opérations de contrôle sur le terrain, au niveau du réseau routier et des autoroutes. Elles permettront de mieux lutter contre les infractions liées aux dépassements de poids, de préserver les infrastructures de base et de contribuer à la réduction des accidents de la route.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE TRANSFRONTALIÈRE Alger et Tunis en ordre de bataille

Face à la persistance des défis liés aux trafics transfrontaliers, les deux pays affichent leur volonté de renforcer leurs dispositifs de contrôle, la numérisation des procédures et une meilleure circulation des marchandises et des voyageurs.

Le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a pris part aux travaux de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, tenue les 16 et 17 juillet à Tunis. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des mécanismes et des moyens visant à renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, indique un communiqué des Douanes algériennes.

Selon la même source, les travaux de cette commission ont porté sur plusieurs questions, notamment «la fluidité de la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport, l'échange d'informations en matière d'assistance administrative, la facilitation des procédures douanières, la formation ainsi que la lutte contre la contrebande et la fraude commerciale».

FACILITER LES ÉCHANGES ET MODERNISER LES PROCÉDURES

L'Algérie et la Tunisie entendent donner un nouvel élan à leur coopération douanière, avec pour priorités de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, de renforcer la lutte contre



la contrebande transfrontalière et d'accélérer la transformation numérique des procédures.

À cet égard, les responsables des administrations douanières des deux pays ont identifié plusieurs axes prioritaires : intensifier la lutte contre la contrebande et les trafics illicites, faciliter la circulation des voyageurs et des marchandises, accélérer la numérisation des procédures douanières et développer les échanges d'expertise.

UNE COORDINATION ACCRUE POUR SÉCURISER LES FRONTIÈRES

Au-delà du cadre institutionnel, les discussions ont également porté sur les défis auxquels sont confrontés les deux pays en matière de gestion des frontières et d'accompagnement des échanges économiques, selon un communiqué de la Douane tunisienne.

Les responsables douaniers tunisiens et algériens ont insisté

sur la nécessité d'une coordination renforcée afin d'améliorer l'efficacité des contrôles, tout en garantissant une circulation plus fluide des voyageurs et des flux commerciaux.

La lutte contre la contrebande, notamment le long des frontières terrestres communes, a occupé une place centrale dans les travaux. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les mécanismes opérationnels conjoints, à travers une meilleure coopération entre les services spécialisés, un échange accru d'informations et une mobilisation coordonnée des équipes sur le terrain.

RÉDUIRE LES DÉLAIS DE DÉDOUANEMENT

Sur le plan économique, la commission a mis l'accent sur la réduction des délais de dédouanement et la résolution rapide des difficultés rencontrées par les opérateurs économiques.

Les deux administrations ont salué les efforts engagés pour faciliter les échanges de marchandises dans le cadre de l'accord de coopération administrative mutuelle afin de rendre les procédures plus rapides et plus efficaces.

La réunion a également permis de faire le point sur l'état d'avancement des accords conclus entre les deux pays, notamment les recommandations issues de la précédente session de la Commission douanière mixte, tenue en Algérie en mai 2025.

LA FORMATION AU CŒUR DU RAPPROCHEMENT

La modernisation des services douaniers figure également parmi les priorités communes. Les deux pays ont convenu de poursuivre leurs efforts en matière de numérisation des procédures, considérée comme un levier essentiel pour améliorer la transparence, réduire les délais administratifs et renforcer le contrôle des opérations commerciales.

Dans le domaine de la formation, un nouveau jalon a été franchi avec la signature d'une convention de jumelage entre l'École nationale de la douane tunisienne et l'École supérieure des douanes d'Oran.

Cet accord vise à développer les échanges d'expertise, à renforcer les compétences professionnelles des agents et à rapprocher davantage les deux institutions de formation.

R. N.

UN DON DE 600 000 DOLLARS À ZANZIBAR

L'Algérie mise sur la science et la jeunesse africaine

L'Algérie a franchi une nouvelle étape dans sa coopération avec la Tanzanie en apportant un soutien matériel de 600 000 dollars américains à un établissement secondaire de Zanzibar. À travers ce don d'équipements éducatifs, Alger transforme un héritage historique de solidarité panafricaine en une action concrète en faveur du développement scientifique et technologique. Un avion gouvernemental algérien a récemment atterri à l'aéroport international Abeid Amani Karume de Zanzibar, avec plus de 9 tonnes de matériel destiné au lycée Ahmed Ben Bella. La cargaison, composée notamment d'équipements de laboratoire, de ressources pédagogiques et de manuels scolaires, vise à renforcer l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) au profit des élèves de l'établissement.

La remise officielle du matériel s'est déroulée en présence du ministre zanziba-

rite de l'Éducation et de la Formation professionnelle ainsi que de représentants diplomatiques. D'une valeur estimée à plus de 600 000 dollars américains, cette contribution illustre une nouvelle forme de coopération africaine, fondée sur l'investissement dans les compétences et le capital humain.

L'ÉDUCATION AU CŒUR DE LA DIPLOMATIE AFRICAINE

L'ambassadeur d'Algérie en Tanzanie, Ghalib Zermane, a mis en avant l'engagement de son pays en faveur de l'éducation et du renforcement des relations bilatérales. La livraison d'équipements au lycée Ahmed-Ben-Bella à Zanzibar illustre une coopération tournée vers le développement des capacités locales et l'accompagnement des jeunes générations.

Cette initiative revêt également une forte dimension symbolique. Au-delà du

soutien matériel, cette initiative s'inscrit dans l'héritage des liens historiques entre l'Algérie et la Tanzanie, nés de leur engagement commun dans les luttes de libération africaines. Le choix du nom du lycée Ahmed-Ben-Bella rappelle cette histoire commune. La livraison d'équipements modernes donne aujourd'hui une nouvelle portée à ce symbole en répondant aux besoins éducatifs de la jeunesse zanzibarienne. En modernisant les laboratoires et les conditions d'apprentissage, ce projet donne une nouvelle dimension à une solidarité panafricaine fondée sur le partage du savoir et le développement durable.

UN SIGNAL FORT EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION SUD-SUD

L'engagement de l'Algérie à Zanzibar illustre le renforcement des dynamiques de coopération entre pays africains. Dans un contexte marqué par une présence accrue

des puissances internationales en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien, les États du continent développent leurs propres partenariats fondés sur la solidarité et le partage d'expertise. À travers son soutien à un établissement secondaire, l'Algérie met en avant le rôle de l'éducation et de la formation dans le développement du continent, en cohérence avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cette initiative témoigne du potentiel des partenariats Sud-Sud pour répondre aux besoins en infrastructures éducatives et renforcer le capital humain africain.

Au-delà de l'aide matérielle, cette coopération ouvre des perspectives dans les domaines de la recherche, des échanges universitaires, des énergies renouvelables et de la formation professionnelle. À Zanzibar, elle rappelle que le panafricanisme se construit aussi par des projets concrets au service des générations futures.

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les walis sur le terrain

Les walis poursuivent leurs visites d'inspection à travers les différentes wilayas du pays afin de suivre l'état d'avancement des projets relevant du secteur de l'éducation, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports dans un communiqué. Ces visites s'inscrivent dans le cadre du suivi de terrain des

projets éducatifs, conformément aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à garantir la disponibilité des infrastructures scolaires et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Les inspections concernent notamment les chantiers de réalisation de nouveaux établissements scolaires, ainsi que les opé-

rations d'aménagement, d'extension et de réhabilitation des structures existantes. Elles ont également permis de procéder à la réception et à l'inauguration de plusieurs infrastructures éducatives récemment achevées.

Selon le communiqué, ces actions traduisent «le souci constant des pouvoirs publics» de renforcer les capacités d'accueil du secteur éducatif et d'accompa-

gner l'évolution de la carte scolaire à travers les différentes régions du pays.

Les visites ont également mis en avant la priorité accordée au secteur de l'éducation nationale, notamment à travers les efforts visant à réduire la surcharge dans les établissements scolaires et à offrir aux élèves un environnement favorable à leur scolarité.

À cette occasion, les walis ont

donné des instructions pour intensifier les travaux en cours, accélérer le rythme de réalisation des projets et veiller au respect des normes de qualité ainsi que des délais fixés. L'objectif est de permettre la réception des infrastructures restantes avant la rentrée scolaire 2026-2027 et d'assurer une reprise dans les meilleures conditions organisationnelles et pédagogiques.

SILICIUM, BATTERIES, SOLAIRE

L'Allemagne pose ses jalons en Algérie

Entre ressources naturelles, potentiel énergétique et transfert de technologies, Alger entend attirer les acteurs majeurs des filières d'avenir

La récente visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, ainsi que le forum économique algéro-allemand organisé à cette occasion, ont suscité un nouvel élan dans les milieux de l'investissement international.

L'enjeu ne se limite désormais plus aux partenariats énergétiques traditionnels avec le groupe Sonatrach. Il s'étend également à la signature d'une « déclaration d'intention commune » et à plusieurs accords industriels et technologiques majeurs portant sur l'énergie solaire, la production de silicium métallique, ainsi que le transfert de technologies dans le domaine des batteries et du stockage de l'électricité.

Ces secteurs, clairement identifiés dans les accords conclus, pourraient ouvrir la voie à l'arrivée de trois grands acteurs industriels allemands sur le marché algérien, en qualité de partenaires stratégiques pour la prochaine phase de développement industriel.

La référence explicite dans les accords à « l'énergie solaire, au développement des technologies de stockage de l'électricité et au transfert de technologie » dirige naturellement l'attention vers le groupe industriel allemand Siemens.

Entreprise historique de la transition énergétique en Allemagne, Siemens figure parmi les partenaires majeurs des projets liés aux réseaux électriques intelligents et aux solutions énergétiques avancées. Alors que l'Algérie accélère le déploiement de son programme « Solar 1 000 MW », le groupe pourrait jouer un rôle important, non seulement comme fournisseur d'équipements, mais également à travers une éventuelle implantation industrielle locale dédiée aux infrastructures électriques, aux



postes de transformation et aux systèmes intelligents de stockage d'énergie.

VERS UNE NOUVELLE CHAÎNE INDUSTRIELLE

Le forum économique algéro-allemand a également mis en avant le « transfert de technologies liées aux batteries et aux solutions de stockage ». Cette orientation s'inscrit dans la stratégie algérienne visant à développer une industrie automobile fondée sur une production réelle et sur des taux élevés d'intégration locale.

L'implication de l'Allemagne dans ce domaine pourrait ouvrir des perspectives pour de grands groupes comme Volkswagen ou pour des équipementiers de premier plan tels que Bosch, notamment dans

la fabrication de composants destinés aux véhicules électriques et hybrides.

L'Algérie présente plusieurs atouts pour attirer ces investissements : une disponibilité énergétique compétitive, des ressources naturelles importantes et une position géographique stratégique à proximité du marché européen.

LE SILICIUM MÉTALLIQUE : UN ENJEU INDUSTRIEL MAJEUR

Le volet relatif à la production de silicium métallique constitue l'un des axes les plus stratégiques des accords de Berlin. Ce matériau est indispensable à la fabrication des panneaux photovoltaïques ainsi qu'à de nombreux composants électroniques.

L'Algérie dispose d'importantes res-

sources en quartz, matière première essentielle à la production de silicium, tandis que l'Allemagne possède une expertise technologique avancée dans ce domaine à travers des entreprises spécialisées comme Wacker Chemie.

Un partenariat dans ce secteur pourrait permettre la création d'unités de transformation et de raffinage du silicium en Algérie, contribuant ainsi à augmenter la valeur ajoutée des exportations nationales et à intégrer le pays dans les chaînes industrielles mondiales des technologies propres.

DE L'ACCORD POLITIQUE À LA RÉALISATION INDUSTRIELLE

Les mémorandums d'entente signés à Berlin ne devraient pas être considérés comme de simples engagements diplomatiques, mais comme une feuille de route destinée à favoriser le transfert et la localisation de technologies industrielles avancées en Algérie.

En misant sur le silicium, les batteries et les énergies renouvelables, l'Algérie cherche à développer les filières industrielles du futur tout en valorisant ses avantages compétitifs, notamment son potentiel énergétique et sa proximité avec les marchés africains et européens.

L'implantation éventuelle de ces projets industriels représenterait une étape importante dans la diversification de l'économie algérienne au-delà des hydrocarbures. Ces investissements pourraient favoriser l'émergence d'un tissu industriel local, créer des milliers d'emplois qualifiés et renforcer la position de l'Algérie comme plateforme régionale de production et d'exportation de technologies et de produits à forte valeur ajoutée.

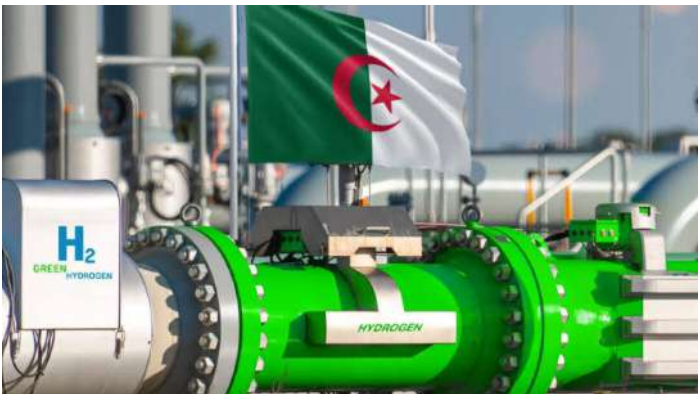
HYDROGÈNE VERT

L'Algérie, un futur leader africain en puissance

L'Algérie affiche clairement son ambition de devenir l'un des principaux acteurs africains de l'hydrogène vert. Grâce à ses vastes ressources en énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, le pays apparaît comme l'une des destinations les plus prometteuses du continent pour le développement de cette filière stratégique à l'horizon 2030.

Selon un récent rapport consacré aux perspectives de l'hydrogène vert, l'Algérie disposerait d'environ 14 % du potentiel régional en matière d'énergies renouvelables. Un avantage considérable qui pourrait lui permettre de développer une production à grande échelle et de se positionner sur un marché mondial en pleine expansion.

Les perspectives économiques sont également favorables. Près de 80 % du potentiel algérien de production d'hydrogène vert pourrait atteindre un coût inférieur à 4,5 dollars par kilogramme d'ici 2030. Cette compétitivité placerait l'Algérie au deuxième rang des pays africains les plus attractifs en matière de coûts de production, renforçant son potentiel pour attirer les investissements interna-



tionaux.

Le pays bénéficie notamment d'un ensoleillement exceptionnel, parmi les plus importants au monde, ainsi que d'un potentiel éolien encore largement inexploité. Ces atouts s'inscrivent dans un contexte continental marqué par d'immenses ressources renouvelables : selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Afrique possède un potentiel technique dépassant 1 000 térawatts, capable théoriquement de soutenir une production massive d'hydrogène vert.

Mais malgré ces atouts naturels, plusieurs défis restent à relever. Le principal obstacle identifié concerne le coût moyen

pondéré du capital (WACC), un indicateur qui mesure le coût global du financement des projets. Ce facteur joue un rôle déterminant dans la rentabilité des investissements et, par conséquent, dans le prix final de l'hydrogène produit.

Le niveau du WACC dépend de nombreux éléments, parmi lesquels les taux d'intérêt, le climat économique, la perception du risque, la fiscalité et les attentes des investisseurs. Pour les experts à l'origine du rapport, l'amélioration des conditions de financement sera essentielle pour transformer le potentiel énergétique de l'Algérie en réalisations industrielles concrètes.

Un coût du capital trop élevé pourrait en effet ralentir l'arrivée des investisseurs étrangers, malgré les importantes ressources renouvelables dont dispose le pays. La mise en place d'un environnement financier plus favorable apparaît donc comme une condition clé pour accélérer le développement de la filière.

À l'échelle africaine, le secteur demeure encore à ses débuts. Les données de l'AIE indiquent que la production d'hydrogène à faibles émissions sur le continent n'a atteint qu'environ 6 000 tonnes par an en 2025, révélant un important décalage entre le potentiel théorique et les capacités actuelles opérationnelles.

Dans ce contexte, l'Algérie dispose d'une opportunité stratégique pour devenir un acteur majeur de l'hydrogène vert en Afrique et renforcer sa place sur le marché international de l'énergie propre. Pour concrétiser cette ambition, le pays devra toutefois accélérer le développement de ses projets renouvelables, améliorer les conditions d'investissement et sécuriser les financements nécessaires à cette nouvelle industrie.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'usine GPI de Tissemsilt bientôt en production

L'usine General Plastic Injection (GPI), implantée à Tissemsilt, entrera en production en septembre après l'achèvement progressif de son installation. Spécialisée dans la fabrication de composants plastiques et de pièces automobiles, cette unité vise à renforcer la sous-traitance locale, réduire les importations et soutenir l'intégration industrielle en Algérie. Équipée de technologies modernes, l'usine devrait générer plusieurs centaines d'emplois directs et indirects et contribuer au développement des compétences locales. Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de relance industrielle et de construction d'une filière automobile intégrée.

PÉTROLE

Le Brent à 88,10 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en hausse, vendredi, le Brent s'établissant à 88,10 dollars le baril, en raison d'un regain des tensions géopolitiques. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, a grimpé de 4,60% à 88,10 dollars. Celui de son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en août, a progressé de 4,48% à 82,49 dollars.

AFFAIRE SAÂD BOUAKBA

La défense saisit la Cour suprême

Les avocats du journaliste contestent la décision de justice et misent sur le recours en cassation pour obtenir son annulation.

Par : Redouane Hannachi

Contestant la décision judiciaire rendue à l'encontre de leur client, les avocats de la défense du chroniqueur et journaliste Saâd Bouakba ont introduit récemment un pourvoi en cassation auprès de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême.

À travers cette démarche, les conseils du journaliste demandent l'annulation de la peine de 18 mois de prison ferme assortie du sursis prononcée dans le cadre du litige l'opposant à la famille du défunt président Ahmed Ben Bella.

Lors du procès en appel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis une peine de deux ans de prison ferme contre le prévenu. L'avocat de la partie civile avait, de son côté, livré un réquisitoire particulièrement sévère, estimant que les propos tenus par le journaliste avaient causé un important préjudice moral à la famille de l'ancien chef de l'État, à la suite de la publication d'informations considérées comme inexactes.

À la barre, Saâd Bouakba avait affirmé : «Je n'ai fait que mon devoir d'informer...», réitérant ainsi sa position concernant les faits qui lui sont reprochés.

En première instance, le tribunal correc-

tionnel de Bir Mourad Raïs avait condamné le journaliste à une peine de trois ans de prison avec sursis. Le président du tribunal avait également ordonné la fermeture de la chaîne électronique «Vision News» ainsi que la confiscation du matériel appartenant au mis en cause.

Dans le même dossier, le directeur de la chaîne avait été condamné à une année de prison ferme. Le parquet avait requis, pour sa part, une peine de cinq ans de prison ferme contre le doyen de la presse nationale et deux ans d'emprisonnement contre le responsable de la chaîne.

DES POURSUITES JUGÉES INJUSTIFIÉES

Les avocats de la défense avaient sollicité la relaxe pure et simple de leur client, estimant que les poursuites engagées à son encontre étaient injustifiées. «C'est le doyen de la presse nationale qui a lutté durant la décennie noire contre le terrorisme intégriste. Aujourd'hui, pour un avis mal interprété, il se retrouve derrière les barreaux. Il ne mérite pas un tel sort», avaient-ils déclaré. Pour rappel, dans un communiqué adressé aux rédactions le 27 décembre 2025, le parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs avait annoncé le placement en détention provisoire de l'écrivain et journaliste Saâd Bouakba pour des faits liés à une affaire de «diffamation».

Selon le même communiqué, le journaliste avait comparu le jour même devant le procureur de la République après une plainte déposée par Mme Ben Bella Mahdia,



filles du défunt président Ahmed Ben Bella.

La plaignante reprochait au mis en cause des déclarations jugées attentatoires à la mémoire de son défunt père, tenues lors d'une émission diffusée sur la chaîne électronique Vision, intitulée : «C'est ainsi que des chefs de la Révolution de libération nationale se sont départagés l'argent du Front de libération nationale (FLN), Saâd Bouakba choque l'opinion publique par des vérités inédites». Le parquet avait précisé que l'écrivain-journaliste avait affirmé au cours de cette émission que certains chefs historiques de la Révolution s'étaient accaparé illicitement des biens avant de les

transférer vers leurs comptes personnels. Suite à ces déclarations considérées comme portant atteinte aux symboles de l'État et de la Révolution de libération nationale, une enquête avait été ouverte après la plainte déposée par la fille de l'ancien président. Saâd Bouakba et le gérant de la chaîne qui l'avait interviewé avaient été entendus par le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs. Poursuivi pour «diffamation» et «atteinte aux symboles de la Révolution», l'écrivain-journaliste avait été placé sous mandat de dépôt, alors que le responsable de la chaîne avait été remis en liberté.

R.H.

LE DOSSIER DES 11 TONNES DE KIF REVIENT À LA BARRE Saïd «l'émigré» devant la justice

Le procès après cassation de Yousfi Ahmed Saïd, alias «Saïd l'émigré», et de ses 11 coaccusés a été une nouvelle fois reporté en raison de l'absence des témoins. L'affaire sera examinée lors d'une prochaine session criminelle.

La chambre criminelle de la Cour suprême avait décidé de casser et de renvoyer le dossier devant une nouvelle juridiction après avoir relevé des insuffisances dans la précédente procédure. L'affaire concerne un vaste réseau de trafic de drogue lié à la saisie de 11 tonnes de kif traité, impliquant Ahmed Yousfi Saïd, son frère Rachid et dix autres accusés.

Lors du premier procès, le verdict avait provoqué une vive réaction des familles des mis en cause, qui avaient quitté la salle d'audience en dénonçant la décision judi-

ciaire. «Les véritables accusés n'ont jamais été inquiétés par la justice», avaient-ils déclaré.

Le principal accusé avait été reconnu coupable des charges retenues contre lui, notamment trafic de drogue et gestion d'une association criminelle spécialisée dans la commercialisation de stupéfiants. Il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, tandis que son frère Rachid avait écopé de 20 ans de prison pour complicité dans la commercialisation de drogue.

Plusieurs présumés complices, dont D. Lyes, B. Mohamed Tadj, B. Fayçal et C. El Ouanissi, avaient également été condamnés à la perpétuité pour leur implication dans l'importation et la commercialisation d'importantes quantités de kif traité dans le

cadre d'une organisation criminelle.

D'autres accusés, à l'image de K. Sid Ahmed, B. Adelaziz et B. Hamza, avaient été condamnés à 20 ans de réclusion criminelle pour des faits similaires. Des peines de 15 et 12 ans de prison avaient également été prononcées contre B. Abdelatif et M. Karim. Une seule relaxe avait été accordée à Baaziz M. pour insuffisance de preuves.

Ahmed Yousfi Saïd, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le parquet général près la cour d'Alger, était présenté par l'accusation comme l'un des principaux responsables d'un réseau international de trafic de stupéfiants.

Son nom avait été cité après la découverte de trois conteneurs chargés de kif traité au port sec de Rouiba. Il avait ensuite été arrêté dans l'affaire du kidnapping de

l'enfant Amine Yarichene, pour laquelle il a récemment été condamné à 20 ans de prison ferme.

L'enquête menée par les services de la Gendarmerie nationale avait conduit les enquêteurs vers «Saïd l'émigré» et un autre suspect surnommé «Sori». Les perquisitions effectuées à leurs domiciles avaient permis de récupérer plusieurs éléments présentés comme des preuves de leur implication dans un trafic international de drogue.

Lors de son réquisitoire, le parquet avait requis 11 peines de réclusion criminelle à perpétuité et 10 ans de prison ferme, estimant que les accusés formaient une association criminelle organisée spécialisée dans le trafic de stupéfiants.

R.H.

AFFAIRE FAF

Le procès de Kheireddine Zetchi renvoyé à mardi

Le président de la deuxième section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed doit statuer ce mardi dans l'affaire impliquant l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, ainsi que plusieurs responsables de l'instance fédérale.

Le procès, déjà reporté à deux reprises à la demande de la défense et en raison de l'absence de plusieurs parties concernées, notamment des témoins, devra reprendre avec l'examen du dossier par la juridiction compétente.

Le magistrat en charge de l'affaire a également rejeté les demandes de mise en liberté provisoire introduites par les avocats de la défense au profit de Kheireddine Zetchi, Charaf Eddine Amara et Djahid Zefi-



zef, ainsi que des anciens membres du bureau fédéral de la FAF. L'ancien patron du football algérien, détenu depuis près de 20 mois, est poursuivi aux côtés de Mohamed Saâd, Mounir Debbichi et Abdelghani Nekkache, tous anciens cadres de la Fédé-

ration algérienne de football. Les mis en cause sont notamment accusés dans le cadre de soupçons liés à la conclusion de marchés et de contrats jugés non conformes à la réglementation en vigueur.

Dans ce dossier, le juge d'instruction chargé de l'enquête judiciaire avait placé en détention provisoire Mohamed Saâd, ancien secrétaire général de la FAF, Mounir Debbichi, également ancien secrétaire général, ainsi qu'Abdelghani Nekkache, ex-directeur de l'administration générale, à l'établissement pénitentiaire de Koléa depuis le 9 octobre 2024.

Kheireddine Zetchi avait, pour sa part, été placé sous mandat de dépôt à la prison de Koléa le 27 novembre 2024, à l'issue de sa comparution devant le juge d'instruction

du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed.

Les prévenus sont poursuivis pour des faits présumés de passation de contrats en violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur, avec l'octroi supposé d'avantages injustifiés. Ils sont également poursuivis pour des chefs d'accusation liés à l'abus de fonction, la dilapidation de deniers publics et l'utilisation de la fonction à des fins personnelles. À rappeler que les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger avaient confirmé l'ensemble des ordonnances rendues par le juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed dans cette affaire.

R.H.

INCENDIES

Évacuation en urgence des habitants d'Oum El Toub

Face à la violence des feux de forêt qui ravagent le nord de l'Algérie, les éléments de la Protection civile mènent une course contre la montre.

A Skikda, et particulièrement dans la commune d'Oum El Toub, la priorité absolue est accordée à la protection des vies humaines, donnant lieu à des évacuations massives de civils pris au piège par les flammes. La journée du 17 juillet a été particulièrement critique pour les massifs forestiers de la wilaya de Skikda. Alors que plusieurs foyers de violence restaient actifs, la commune d'Oum El Toub s'est retrouvée menacée par l'avancée rapide du feu. Face au péril imminent, les unités de la Protection civile ont déployé un dispositif d'urgence pour sécuriser la population. Grâce à une intervention rapide et coordonnée, 12 familles résidant à Oum El Toub ont été éloignées à titre préventif, échappant ainsi au pire. Ailleurs dans la wilaya, trois autres familles (soit 12 personnes) ont également dû abandonner leurs habitations pour être transférées vers des lieux sûrs. Le bilan humain fait état de plusieurs blessés, rapidement pris en charge par les secours sur place 18 personnes ont reçu des soins d'urgence pour de graves difficultés respiratoires dues aux fumées épaisses et 2 personnes ont été traitées pour des brûlures aux membres inférieurs. La menace ne s'est pas limitée à Skikda. Dans la wilaya voisine de Mila, les autorités ont dû appliquer des mesures de prévention tout aussi strictes pour protéger les riverains des zones forestières. Six (6) familles (soit 60 personnes) ont été évacuées de leurs maisons menacées par les flammes 10

autres citoyens ont été mis à l'abri au sein d'un centre de formation professionnelle réaménagé en urgence. Ces évacuations héroïques s'inscrivent dans un contexte de crise nationale. Au total, les services de la Protection civile ont enregistré 73 incendies de couvert végétal (forêts, maquis et broussailles) à travers le pays pour la seule journée de vendredi. Si le front des forêts reste sous haute tension, la Protection civile a annoncé une victoire majeure du côté du secteur agricole. Sur les 51 incendies de cultures, de vergers et de palmeraies signalés le 17 juillet, la quasi-totalité a été maîtrisée. Hier, 49 incendies agricoles sont définitivement éteints. Seuls deux foyers résiduels restent sous étroite surveillance à Draâ Essmar (Médéa) et à Minar Zarza (Mila) pour éviter tout risque de reprise. La vigilance reste maximale alors que les soldats du feu continuent de surveiller les braises à travers tout le territoire national.

BEJAÏA SUR LE PIED DE GUERRE!

Face à la recrudescence des incendies, la wilaya de Bejaïa traverse des heures critiques. Après les violents incendies à Ouzellagene et Akfadou, un autre sinistre s'est déclaré à Bir Esslem, aux portes de la ville, menaçant directement les habitations et les riverains. Sur le terrain, le wali Kamel Eddine Kerbouche supervise personnellement des opérations d'extinction massive. La saison des incendies en Algérie frappe de plein fouet la wilaya de



Bejaïa. Ce matin, l'inquiétude est montée d'un cran avec le déclenchement d'un incendie majeur dans la forêt de Bir Esslem, située stratégiquement à l'entrée de la ville de Bejaïa. Poussées par le vent, les flammes se sont dangereusement rapprochées des zones résidentielles, créant une situation de haute tension pour les riverains. La priorité absolue des secours est désormais de dresser un cordon de sécurité pour protéger les citoyens et leurs biens face à la progression du sinistre. Devant la gravité de la situation, le wali de la wilaya de Bejaïa, Kamel Eddine Kerbouche, s'est rendu en urgence sur le site de Bir Esslem pour constater de visu l'ampleur des dégâts et coordonner la riposte. Le chef de l'exécutif de la wilaya assure un suivi per-

manent et rigoureux. Il a émis des directives strictes pour optimiser le déploiement des forces de secours et veiller à ce qu'aucune vie humaine ne soit mise en danger.

TIZI-OUZOU SUFFOQUE SOUS LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Alors qu'une vague de chaleur historique frappe l'Algérie, la wilaya de Tizi-Ouzou fait face à une crise énergétique et hydraulique majeure. Privés d'électricité et d'eau sous des températures frôlant les 46°C, les habitants d'Aït Yahia Moussa et de M'kira crient au secours. La wilaya de Tizi-Ouzou traverse un véritable calvaire. L'Algérie subit actuellement un épisode caniculaire extrême, avec des températures oscillant entre 40°C et 46°C,

aggravé par des feux de forêt menaçants. Si l'ensemble de la région est touché, la situation est devenue hors de contrôle dans les municipalités d'Aït Yahia Moussa (daïra de Draâ El Mizan) et de M'kira (daïra de Tizi-Gheniff). À Aït Yahia Moussa, la colère gronde. Face à des coupures pouvant dépasser six heures consécutives, les villageois ont lancé une pétition destinée aux hautes autorités du pays et à la Sonelgaz. Cette baisse d'intensité (chute de tension) cause des dégâts matériels considérables. Au village d'Iallalen- terre natale de la figure historique Krim Belkacem-, la solidarité s'organise. Les citoyens s'approprient à faire constater par un technicien les appareils électroménagers brûlés afin d'exiger des dédommagements auprès de la Sonelgaz sous 48 heures. Les stations de pompage sont à l'arrêt. C'est le cas des motopompes des forages de l'oued Bougdoura (Tadmait), qui alimentent tout le versant ouest d'Aït Yahia Moussa. Privés d'eau au robinet, les citoyens se tournent vers le système D et les vendeurs de citernes. Mais par 46°C, même les tracteurs-citernes se font rares sur les routes escarpées de la région. Le constat est tout aussi dramatique à M'kira. Dans le village rural d'Imânden, les habitants passent des nuits entières coupés du monde. Un retraité de l'éducation résume ce quotidien infernal : Le même cri de détresse résonne à Ath Abdelmoumène (daïra des Ouadhias), un grand village de plus de 15.000 habitants touché par la même crise.

TOURISME DE MONTAGNE

Tala Guilef confirme son attractivité

El Arz Hôtels porte cette dynamique à travers l'excellence de ses services, son engagement envers l'hospitalité et sa vision d'un tourisme durable. Plus de deux ans après sa réouverture, la station climatique El Arz de Tala Guilef poursuit son développement dans le cadre de la stratégie du ministère du Tourisme et de l'Artisanat visant à relancer le tourisme de montagne en Algérie. Située au cœur du parc national de Djurdjura, elle contribue à cette dynamique grâce à la qualité de ses infrastructures, l'excellence de son hospitalité, son engagement en faveur d'un tourisme durable et sa contribution au développement économique local. À travers ses trois établissements El Arz Hôtel, dédié aux voyageurs de loisirs, El Arz Cosy Hôtel, conçu pour les familles, et El Arz Resort & Conférence Center, destiné au tourisme d'affaires, aux séminaires, conférences et activités de team building, El Arz Hôtels propose une capacité d'accueil de près de 550 lits. En associant hébergement, restauration, espaces événementiels et infrastructures de détente, le complexe offre une expérience complète et s'affirme comme une destination de montagne acces-



sible tout au long de l'année. En période estivale, la fraîcheur naturelle du massif du Djurdjura attire des visiteurs venus de différentes régions d'Algérie et de l'étranger. Ils peuvent y pratiquer diverses activités de pleine nature, notamment la randonnée accompagnée, le VTT, l'escalade, les parcours d'orientation, le tir à l'arc ou encore les sorties en quad. En hiver, la destination propose également le Snow hiking, la luge et des activités indoor. Cette vision s'inscrit

dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. En partenariat avec le Parc national du Djurdjura et les acteurs locaux, la station climatique mène des actions de sensibilisation à l'environnement, des campagnes de nettoyage et des opérations de plantation de cèdres. Depuis 2025, plus de 1.000 cèdres ont été plantés, tandis que l'intégration progressive de solutions fondées sur les énergies renouvelables vient renforcer cette démarche. Dans

cette perspective, Farid Zemih, directeur de la station climatique El Arz, a déclaré : «Le développement du tourisme de montagne ne peut être envisagé sans une démarche responsable. Notre stratégie s'inscrit pleinement dans cette vision de durabilité, en partenariat avec le Parc national du Djurdjura et les acteurs locaux, afin de promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement». Cet engagement contribue également au développement économique local. Depuis sa réouverture, le complexe a créé plus de 130 emplois directs, favorisant la valorisation des compétences régionales et le dynamisme de l'activité touristique. Il contribue également à la promotion du patrimoine culturel du Djurdjura à travers des activités de découverte mettant en valeur les savoir-faire artisanaux, la gastronomie locale et les traditions de la région. Portée par cette dynamique, la station climatique El Arz s'affirme comme une référence du tourisme de montagne en Algérie. Elle poursuit sa contribution au développement de cette filière en proposant une destination quatre saisons, fondée sur l'hospitalité, la qualité de service et le développement durable.

CRISE IRAN-USA

Mohsen Rezaï annonce la fin des négociations

Les tensions entre l'Iran et les États-Unis connaissent une nouvelle escalade après une série de frappes américaines visant des positions militaires iraniennes, alors que Téhéran affirme avoir tourné définitivement la page des négociations et se prépare à une confrontation prolongée.

Le conseiller militaire du Guide suprême iranien, Mohsen Rezaï, a déclaré que ce qu'il a qualifié d'«entente d'Islamabad» n'existait plus «ni dans son appellation ni dans les faits».

Il a accusé Washington d'avoir commis «une deuxième violation de l'accord» en encourageant des navires commerciaux à traverser le détroit d'Ormuz sans coordination ni supervision iranienne.

Selon lui, une éventuelle reprise des négociations viserait, de la part des États-Unis, à établir «une nouvelle entente» avec de nouveaux amendements. Rezaï a averti que si les attaques américaines se poursuivaient dans les prochains jours, les forces armées iraniennes dépasseraient le cadre de la dissuasion et de la riposte proportionnée pour passer à une phase «d'attaque et de destruction totale».

Le responsable iranien a également affirmé que la stratégie de «guerre et négociation simultanées» était désormais révoquée, assurant que Téhéran s'appuie actuellement sur une politique de «dissuasion ferme et de réponse décisive». Il a évoqué le principe de «l'œil pour œil» face aux attaques de missiles attribuées à l'ennemi.

LE DÉTROIT D'ORMUZ AU CŒUR DE L'AFFRONTEMENT

Au centre de cette confrontation figure le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le transport mondial d'hydrocarbures. Mohsen Rezaï a affirmé que le contrôle de cette voie maritime par l'Iran vise à «garantir la sécurité nationale et préserver la sécurité de l'économie mondiale».

Il a toutefois estimé qu'une gestion conjointe du détroit avec les États-Unis



constituerait une tentative de domination américaine sur «le principal goulet d'étranglement énergétique du monde». Selon lui, une telle situation pourrait conduire à une fixation imposée des prix du pétrole et provoquer un affrontement international majeur impliquant notamment la Chine et la Russie.

Rezaï a par ailleurs indiqué que deux dossiers demeuraient non négociables pour l'Iran dans son bras de fer avec Washington : les demandes juridiques liées aux dommages causés et l'obtention de compensations, ainsi que ce qu'il a appelé «la vengeance pour le sang du dirigeant de la Révolution martyr», présentée comme une nécessité stratégique pour préserver la sécurité et la puissance du pays.

WASHINGTON POURSUIT SES FRAPPES

De son côté, le Commandement central américain (Centcom) a annoncé vendredi une nouvelle vague de frappes aériennes contre des cibles militaires en Iran, pour la septième nuit consécutive. L'armée américaine a également indiqué avoir renforcé ses opérations maritimes, affirmant avoir contraint quatre navires commerciaux à modifier leur trajectoire.

Washington a précisé que ces frappes avaient été menées sur des instructions directes du commandant en chef des forces armées américaines, avec pour objectif de continuer à réduire les capacités militaires iraniennes. L'armée américaine a également annoncé la destruction d'une tour de

contrôle située dans le port Shahid Kalantari, à Chabahar, dans le sud-est de l'Iran. Selon Centcom, cette installation faisait partie d'un réseau de surveillance maritime utilisé par les Gardiens de la révolution pour suivre les navires commerciaux traversant le détroit d'Ormuz. Le commandement américain a estimé que la destruction de cette infrastructure réduirait la capacité des Gardiens de la révolution à coordonner des attaques contre les navires civils et contribuerait, selon lui, à préserver la liberté de navigation dans les eaux régionales.

DES INFRASTRUCTURES IRANIENNES TOUCHÉES

Les frappes américaines se sont intensifiées alors que Téhéran a fait état de victimes et de dégâts matériels sur plusieurs infrastructures civiles. Les autorités iraniennes ont annoncé la mort de huit personnes et la blessure de vingt autres dans des bombardements nocturnes.

Selon les informations communiquées par les autorités iraniennes, des dommages ont été enregistrés sur le réseau électrique dans le sud du pays, ainsi que sur des ponts, un port, un aéroport et une gare ferroviaire.

L'armée américaine a affirmé avoir ciblé «des dizaines d'objectifs militaires iraniens», notamment des installations de surveillance côtière, des systèmes de défense aérienne, des infrastructures logistiques militaires et des sites navals. Cette nouvelle phase d'affrontement intervient après les menaces du président américain Donald Trump, qui avait averti que des infrastructures stratégiques iraniennes, notamment des ponts et des centrales électriques, pourraient être visées en cas d'échec des discussions visant à parvenir à un accord.

R.I/agences

ACCORD-CADRE LIBAN-ENTITÉ SIONISTE Washington reporte une réunion clé

Les États-Unis ont reporté la réunion virtuelle prévue vendredi entre les représentants militaires libanais, sionistes et américains, consacrée à l'examen des mécanismes d'application de la première phase des «zones pilotes» dans le sud du Liban. Ce report repousse de facto le lancement de la mise en œuvre de «l'accord-cadre» censé encadrer les prochaines étapes sur le terrain.

Selon des sources informées, cette décision serait liée à la nécessité de finaliser les préparatifs techniques et les plans opérationnels avant la tenue de la

réunion. Ces mêmes sources avancent que la rencontre pourrait finalement avoir lieu lors de la visite à Beyrouth de l'amiral Brad Cooper, commandant du Commandement central américain (Centcom), attendue le 23 juillet.

DES INTERROGATIONS SUR LES INTENTIONS SIONISTES

Le report suscite toutefois des inquiétudes dans certains milieux militaires libanais. Des sources estiment que l'entité sioniste pourrait profiter de ce délai pour poursuivre et intensifier ses opé-

érations de destruction dans les villages situés à proximité de la frontière, tout en maintenant son refus de se retirer de certaines zones du territoire libanais.

Ces sources considèrent que le retard dans le processus diplomatique offre à l'entité sioniste une marge supplémentaire pour consolider sa position sur le terrain, alors que les discussions portent notamment sur les mécanismes de sécurisation de la frontière sud.

De son côté, le Hezbollah continue de rejeter «l'accord-cadre», estimant que ce processus

représente une menace pour la stabilité interne et l'unité nationale libanaise. Le mouvement a affirmé que «la résistance est prête à toutes les éventualités», dans un contexte marqué par une forte tension dans le sud du Liban et par les débats autour du rôle de l'État et de l'armée dans la gestion de la situation sécuritaire.

Parallèlement, le chargé d'affaires du Bureau du coordinateur spécial des Nations unies pour le Liban, Jean Arnault, a rappelé devant le Conseil de sécurité que le renforcement de l'autorité de l'État libanais, sous la direction de

l'armée, constitue un élément essentiel pour l'application de la résolution 1701.

Il a appelé la communauté internationale à soutenir les efforts visant à assurer le redressement et la stabilité du Liban, alors que le pays reste confronté à une situation sécuritaire fragile et à de nombreux défis politiques et économiques.

Le report de cette réunion militaire intervient ainsi dans un climat d'incertitude, où les discussions diplomatiques peinent à avancer tandis que les tensions demeurent vives sur le terrain.

TURQUIE Un nouveau séisme frappe le sud-est

Un séisme d'une magnitude de 5 degrés a frappé, hier, plusieurs provinces du sud-est de la Turquie, a annoncé l'Agence turque de gestion des catastrophes (AFAD).

La secousse s'est produite à 06h20 heure locale (04h20 GMT) dans le district de Battalgazi, relevant de la province de

Malatya. Elle a été ressentie par les habitants de plusieurs provinces voisines, notamment Malatya, Elazığ, Adıyaman, Tunceli et Şanlıurfa. L'AFAD a indiqué qu'aucune situation négative n'avait été signalée après le séisme, précisant que ses équipes poursuivaient leurs opérations

d'évaluation et de surveillance sur le terrain. Le ministre turc de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Changement climatique, Murat Kurum, a affirmé qu'aucun incident majeur n'avait été constaté jusqu'à présent, tout en précisant que les autorités continuaient d'examiner l'ensemble des

signalements reçus. Ce séisme intervient dans une région encore marquée par le puissant tremblement de terre de février 2023, qui avait touché le sud-est de la Turquie et fait plus de 53 000 morts, en plus de provoquer d'importantes destructions dans plusieurs villes.

ESPAGNE – ARGENTINE, AU METLIFE STADIUM DE NEW-YORK

Une finale à ne pas rater !

Entre une Roja en quête d'un deuxième sacre et une Albiceleste déterminée à conserver sa couronne, tous les ingrédients sont réunis pour une confrontation historique.

La Coupe du monde 2026 s'apprête à livrer son verdict ce soir au MetLife Stadium de New York/New Jersey, avec une affiche de prestige entre l'Espagne et l'Argentine. Une finale de rêve qui oppose le champion d'Europe en titre au tenant du trophée mondial, dans un duel réunissant deux des nations les plus ambitieuses du football international.

La Roja de Luis de la Fuente aborde cette ultime rencontre avec le statut d'équipe référence du tournoi. Solides dans tous les secteurs du jeu, les Espagnols ont affiché une impressionnante maîtrise depuis le début de la compétition, avec un seul but encaissé en sept matchs. Portée par une génération talentueuse emmenée notamment par Lamine Yamal, l'Espagne reste sur une série remarquable de 37 rencontres sans défaite et vise un deuxième



me sacre mondial, seize ans après son premier titre décroché en 2010. Sur sa route, la sélection espagnole a notamment éliminé le Portugal, la Belgique puis la France en demi-finale (2-0), confirmant son statut de favorite grâce à une organisation collective et une régularité impressionnantes.

Face à elle, l'Argentine de Lionel Scaloni arrive avec l'ambition de défendre sa couronne mondiale. L'Albiceleste, fidèle à sa réputation de formation capable de répondre dans les moments décisifs, a encore démontré sa force mentale lors des phases finales. En demi-finale, les Argentins ont renversé l'Angleterre (2-1) au terme

d'une rencontre spectaculaire, validant leur billet pour une nouvelle finale grâce notamment à l'influence de Lionel Messi et à la finition de Lautaro Martinez.

Cette confrontation sera également marquée par un duel symbolique entre deux générations du football mondial. Lionel Messi, légende absolue du sport et toujours déterminant à 39 ans, rêve d'ajouter un nouveau chapitre à son histoire avec une deuxième Coupe du monde consécutive. Face à lui, Lamine Yamal, jeune phénomène espagnol de 19 ans, incarne l'avenir du football et s'affirme comme l'une des grandes révélations du

tournoi.

Les précédents affrontements entre les deux sélections offrent un léger avantage à l'Espagne, victorieuse de quatre des six dernières confrontations. Mais en Coupe du monde, l'unique duel entre les deux équipes remonte à 1966, avec une victoire de l'Argentine.

Entre la puissance collective espagnole et l'expérience d'une Argentine habituée aux grands rendez-vous, cette finale promet un spectacle à la hauteur de l'événement. Entre la jeunesse éclatante de Yamal et le génie toujours intact de Messi, le monde du football attend désormais de connaître le nouveau champion.

●PREMIER LEAGUE

JOHAN MANZAMBI REJOINT ASTON VILLA

Attendu à Newcastle, Johan Manzambi s'est finalement engagé avec Aston Villa pour un transfert estimé à 60 millions d'euros. Révélation de la Coupe du monde avec la Suisse, le milieu offensif de 20 ans quitte Fribourg, son club professionnel de toujours, pour découvrir la Premier League. Après avoir manqué les huitièmes et quarts de finale du Mondial sur blessure, Manzambi va poursuivre sa progression sous les ordres d'Unai Emery, son adversaire lors de la dernière finale de Ligue Europa, qu'il avait débutée comme titulaire.

●TUNISIE

MOUINE CHAÂBANI NOUVEAU SÉLECTIONNEUR

La Fédération tunisienne de football a annoncé la nomination de Mouine Chaâbani au poste de sélectionneur national pour un contrat de quatre ans, jusqu'à la Coupe du monde 2030. Il succède à Hervé Renard, arrivé en urgence après le départ de Sabri Lamouchi. À 45 ans, Chaâbani arrive avec une solide expérience africaine. Avec Espérance sportive de Tunis, il a remporté deux Ligues des champions de la CAF et plusieurs titres nationaux. Il s'est ensuite illustré au Maroc avec Renaissance sportive de Berkane, remportant le championnat marocain et la Coupe de la confédération africaine en 2025. Après une période difficile pour la sélection tunisienne, marquée par un Mondial décevant, la Fédération mise sur un technicien local pour relancer les Aigles de Carthage. Chaâbani devra maintenant relever le défi de construire une équipe compétitive et durable jusqu'aux prochaines grandes échéances internationales.

●REAL MADRID

MICHAEL OLISE PRÉPARE LE TERRAIN

Intéressé par un possible transfert au Real Madrid, Michael Olise se serait renseigné auprès de ses coéquipiers en équipe de France, Kylian Mbappé et Aurélien Tchouaméni.

Selon L'Équipe, l'ailier aurait évoqué avec eux la situation interne du club et la saison difficile des Merengues. Sous contrat avec le Bayern Munich jusqu'en 2029, Olise aurait fait part de ses envies de départ à son entourage. Son coéquipier bavarois Dayot Upamecano tenterait toutefois de le retenir : « Mais tu ne peux pas partir ! »



LA FIFA VALORISE LES PÉPINIÈRES

Un milliard de dollars pour les clubs formateurs

Depuis 2022, la FIFA s'appuie sur la Chambre de compensation pour mieux redistribuer les revenus liés aux transferts internationaux. Ce dispositif impose aux clubs qui recrutent un joueur professionnel de verser une partie des sommes aux clubs qui ont participé à sa formation.

Selon Gianni Infantino, président de la FIFA, cette chambre « demeure l'une des pierres angulaires de l'engagement de la FIFA visant à améliorer la transparence financière, à renforcer la confiance dans le système des transferts internationaux et à récompenser l'investissement dans la formation des jeunes partout dans le monde ». Dans un communiqué, la FIFA indique qu'environ un

milliard de dollars a déjà été redistribué à des clubs formateurs à travers la planète. Pour l'instance, cette somme illustre l'importance de ce mécanisme dans le développement du football : il permet aux clubs de percevoir une compensation financière pour le travail réalisé dans la formation des futurs joueurs professionnels. Sur ce montant, 221 millions de dollars proviennent de joueurs ayant participé à une Coupe du monde, tandis que 768 millions concernent des joueurs qui n'ont pas disputé le tournoi. Une preuve que chaque carrière professionnelle peut représenter une source de revenus pour les clubs qui ont contribué à former les talents de demain.



●UNE FINALE SOUS HAUTE PRÉSENCE POLITIQUE TRUMP ET LE ROI D'ESPAGNE AU RENDEZ-VOUS

Javier Milei ne sera pas présent dans les tribunes pour la finale de la Coupe du monde 2026 entre l'Argentine et l'Espagne. Le président argentin a annoncé qu'il ne se rendrait pas aux États-Unis et qu'il suivrait la rencontre depuis la résidence présidentielle d'Olivos, à la télévision, comme il l'a fait depuis le début du tournoi. Interrogé jeudi 16 juillet par la radio argentine El Observador sur un éventuel déplacement aux



États-Unis, Javier Milei a répondu sans hésitation : « Non, en aucun cas. Je vais continuer à regarder d'Olivos les matchs, comme au premier jour. » Une décision motivée par la « cabala », cette

tradition argentine qui consiste à reproduire des habitudes ou des rituels considérés comme porte-bonheur, notamment lors des grandes compétitions sportives. À la question de savoir s'il s'agissait bien d'une superstition, le chef de l'État a simplement répondu : « Oui. » Le président argentin a précisé qu'il suivait les rencontres de l'Albiceleste dans la salle de cinéma de la résidence d'Olivos, en compagnie de sa sœur Karina Milei, secrétaire générale de la présidence. Il a également révélé un autre rituel adopté durant ce Mondial : le port d'une épaisse veste de la compagnie pétrolière YPF. Selon lui, cette veste lui avait porté chance lors du quart de finale remporté par l'Argentine face à la Suisse (3-1). « Quand je l'ai enlevée, on a pris un but,

alors je l'ai remise et je ne l'ai plus enlevée », a-t-il raconté. Si Javier Milei suivra la finale à distance, plusieurs personnalités internationales sont attendues dans les tribunes du MetLife Stadium, à East Rutherford, dans le New Jersey. Le roi d'Espagne Felipe VI assistera à la rencontre aux côtés de la reine Letizia et de leurs deux filles, les princesses Leonor et Sofia, après la qualification de l'Espagne pour la finale. Le président américain Donald Trump sera également présent. La Maison-Blanche a indiqué que sa venue marquerait l'aboutissement d'un tournoi présenté comme l'un des plus suivis et des plus importants organisés aux États-Unis. Il doit remettre le trophée au vainqueur à l'issue de la rencontre.

MAINTIEN DE PETKOVIC À LA TÊTE DES VERTS

La FAF face à la contestation

Un choix qui ne convainc pas tout le monde et qui place le technicien bosnien sous une forte pression.

La décision de conserver Vladimir Petkovic à la tête de la sélection algérienne ne fait pas l'unanimité. Alors que plusieurs observateurs s'attendaient à un changement de direction technique après l'élimination des Verts en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Suisse (0-2), la Fédération algérienne de football aurait finalement choisi de miser sur la continuité.

Ce choix suscite de nombreuses réactions dans le paysage footballistique national. Une partie des supporters et plusieurs consultants remettent en question le bilan du technicien bosnien depuis son arrivée, estimant que certaines interrogations demeurent concernant ses orientations tactiques, sa gestion du groupe et la régularité des performances de l'équipe. Malgré ces critiques,



d'autres observateurs défendent l'option de la stabilité. Ils rappellent que Petkovic a hérité d'une sélection en phase de transition et

qu'un changement d'entraîneur à l'approche de nouvelles échéances internationales pourrait fragiliser davantage le collectif.

Du côté de la FAF, aucune annonce officielle définitive n'a encore été communiquée sur l'avenir du sélectionneur. Toutefois, les dernières tendances semblent confirmer la volonté de maintenir l'ancien entraîneur de la Suisse dans ses fonctions.

Cette décision continue néanmoins d'alimenter le débat au sein de l'opinion sportive algérienne. Les prochaines rencontres des Verts, notamment dans le cadre des qualifications pour la CAN 2027, seront particulièrement scrutées et pourraient constituer un véritable test pour Vladimir Petkovic, dont l'avenir sur le banc de la sélection dépendra largement des prochains résultats.

Rafik G.

USM ALGER

Hadid débarque, Benbot sous pression

L'USM Alger a officialisé l'arrivée de Mohamed Idir Hadid en provenance de la JS Kabylie. Le gardien de 24 ans s'est engagé pour trois saisons avec les Rouge et Noir afin de donner un nouvel élan à sa carrière après plus de six années passées à la JSK. Relégué au second plan derrière Gaya Merbah, Hadid a choisi de relever un nouveau défi pour retrouver davantage de temps de jeu. Réputé pour sa qualité de relance, son aisance au pied et ses réflexes sur sa ligne, il arrive à l'USMA avec l'ambition de s'imposer.

Mais la concurrence s'annonce rude avec Oussama Benbot, actuel titulaire et international algérien. Le nouvel arrivant devra donc batailler pour décrocher une place de numéro un dans les cages usmistes. La saison 2026-2027 promet ainsi un duel intense entre deux gardiens de qualité.

HANDBALL

Kamel Akkeb nommé DTN

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé la nomination de Kamel Akkeb au poste de directeur technique national (DTN), en remplacement d'Ahmed Filali, appelé à exercer de nouvelles fonctions au sein de l'instance fédérale.

Dans un communiqué publié avant-hier, la FAHB a indiqué que cette désignation s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de sa direction technique. Elle précise que Kamel Akkeb succède ainsi à Ahmed Filali, à qui de nouvelles missions ont été confiées au sein de la fédération. À cette occasion, le président de la FAHB ainsi que les membres du bureau fédéral ont adressé leurs félicitations et leurs vœux de réussite au nouveau directeur technique national. Ils ont également exprimé leur confiance quant à sa capacité à contribuer au développement du handball algérien et à la mise en œuvre des différents programmes techniques de la fédération.

La FAHB a, par ailleurs, rendu hommage à Ahmed Filali pour les efforts fournis et le travail accompli durant son mandat à la tête de la direction technique nationale, tout en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles responsabilités au sein de l'instance fédérale.

CAN FÉMININE 2026

Les Vertes en ordre de marche

La sélection nationale féminine de football poursuit activement sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, a indiqué, avant-hier, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Les Vertes ont disputé, jeudi dernier, sur l'une des pelouses du centre, un match d'application face au CF Akbou, qu'elles ont remporté sur le large score de 8-1. Cette rencontre a permis au staff technique de procéder à une large revue d'effectif, en offrant du temps de jeu à un maximum de joueuses afin d'évaluer leur état de forme ainsi que leurs automatismes collectifs.

Avant le coup d'envoi, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes de l'incendie survenu au sein de l'Établissement de l'enfance assistée de Mohammadia (Alger). Un moment de recueil-



ment partagé par l'ensemble des présents.

Par ailleurs, la journée a été marquée par une séance pédagogique consacrée à l'arbitrage, animée par Lamine Benaissa, responsable de la formation au sein de la Direction

nationale de l'arbitrage.

Destinée aux joueuses et aux membres du staff technique, cette session a permis de présenter les nouvelles dispositions réglementaires qui seront appliquées lors de la CAN féminine 2026.

LE CALENDRIER COMPLET

L'équipe nationale féminine d'Algérie connaît désormais son programme pour la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, qui se déroulera au Maroc du 26 juillet au 16 août prochains.

Pour cette 14e édition de la compétition, marquée par la participation inédite de 16 sélections, les Vertes ont été versées dans le groupe A aux côtés du pays hôte, le Maroc, du Sénégal et du Kenya. Un groupe relevé qui promet une lutte intense pour les deux places qualificatives aux quarts de finale.

Le programme de l'Algérie

Les joueuses algériennes disputeront l'ensemble de leurs rencontres de la phase de groupes à Rabat : Dimanche 26 juillet (18h00) : Algérie – Sénégal, au Stade olympique de Rabat. Jeudi 30 juillet (21h00) : Maroc – Algérie, au Stade Moulay El Hassan de Rabat. Lundi 3 août (21h00) : Kenya – Algérie, au Stade olympique de Rabat.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JIU-JITSU 2026

L'Algérie hôte de l'événement

L'édition 2026 du Championnat d'Afrique des nations de Jiu-Jitsu se déroulera du 15 au 20 septembre prochain à Alger, a-t-on appris avant-hier auprès des organisateurs. Cette compétition concernera toutes les catégories d'âge, des U16, U18 et U20 jusqu'aux seniors et aux

masters. Les organisateurs ont choisi la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf pour abriter cet important rendez-vous sportif, qui devrait réunir les meilleurs athlètes du continent africain.

Le Jiu-Jitsu est un art martial considéré comme une méthode

complète de self-défense, développée à l'origine par les samouraïs. Il combine trois phases majeures de combat : les frappes (coups de poing et coups de pied), les projections, ainsi que le combat au sol, comprenant les contrôles, les clés articulaires et les techniques d'étrangle-

ment. La Fédération algérienne de Jiu-Jitsu (FAJJ) compte environ 8 483 athlètes enregistrés à l'échelle nationale. Ils sont répartis dans 183 clubs affiliés à 10 ligues de wilayas, dont les principales se trouvent à Oran, Tiaret, Sétif, Béjaïa et Souk-Ahras.

WORLD ATHLETICS CONTINENTAL TOUR SILVER

Yasser Triki sur le podium à Madrid

L'athlète algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a pris la deuxième place du concours du triple saut lors du meeting de Madrid, disputé jeudi dernier en Espagne, dans le cadre du World Athletics Continental Tour Silver, grâce à un meilleur essai mesuré à 17,50 mètres. Le sociétaire du CR

Belouizdad, qui figurait parmi les favoris de l'épreuve après avoir récemment réalisé un saut à 17,67 m, n'a été devancé que par l'Italien Andrea Dellavalle, vainqueur avec 17,59 m, soit son meilleur résultat de la saison (SB). La troisième place est revenue au Jamaïcain Jaydon Hib-

bert, auteur d'un saut à 17,44 m (SB), devant le Cubain Cristian Alcibiades Napoles (16,55 m), le Néo-Zélandais Ethan Olivier (16,54 m), l'Indien Praveen Chithravel (16,51 m) et l'Espagnol Eneko Carrascal (15,81 m). Cette nouvelle performance confirme la régularité de

Triki au plus haut niveau international, à quelques semaines des prochaines grandes échéances de la saison. L'Algérien a une nouvelle fois franchi la barre des 17,50 mètres face à un plateau relevé, composé de plusieurs spécialistes mondiaux de la discipline.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- N'arrête de tourner. 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement

1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Développement
Développement
Développement
Developpement

Psykotrope
Psychotrope
Psychotroppe
Psychotrope

Interrogation
Interrogation
Interroguation
Intterrogation

Extansion
Extension
Extenssion
Extonsion

Les mots fléchés

RELIÉE	↓	ÉPAULARD	↓	CHIPOTEUSE	↓	TOUR	↓	RAPPORT EN MATHS	↓	ENZYME	↓	PROGRÈS ÉCONO-
DANS LES HAUTEURS		ÉPROUVÉES		RIVIÈRE				MOT DE SOULAGEMENT		COUPÉES		MIQUE
→		↓		↓		MALCHANCE	→	↓		↓		↓
						ESPACE BLANC						
IL EST DE GLACES	→					↓			DÉMONS-	→		
ABUSÉ									TRATIF			
→				À LUI	→		DÉCAMPÉ	→	↓		ELLE	
				RICHESSES			CUBE DE JOUEUR				INSPIRE	
PAS LÀ		IL FAIT SAILLIE DÉLIMITÉES	→	↓			↓	CAPITAINE DU NAUTILUS	→		↓	
→				CONSTRUC-	→			NOTA BENE	↓			
				TEUR								
EMPORTE AVEC SOI	→			↓			PATRON POPULAIRE	→				EXAGÉRÉE
RALENTIT							DRÔLE ET INTELLIGENT					↓
→						BATTE-	↓	QUELQU'UN		AVANT LA	→	
						MENT				SPECIALITÉ		
VENU AU MONDE	→		ÉMET UNE	→		↓		↓		↓		VA
CHARGE EN BALLON			HYPOTHÈSE									SANS BUT
→			GRAND SOLEIL								↓	
			↓	ATTENTION	→				ASSAISON-			
				DISCUSSION					NEMENT			
SORITE		SOUVENT MAUVAISE	→	↓				RUDE AU GOUT	→	↓		
→		ROSE-ORANGÉ						BUTTES PRÈS DES MINES				
		↓			BAC À CHATS	→						
					COUTUMES							
BAIN DE VAPEUR		PETIT ARBRE	→		↓					CÉRIUM	→	ABÎMÉES
→		VENTILER								CONTES-		
		↓				BOÎTE À SUFFRAGES	→		↓			CRÉATURE
						ELLE OUVRE LA PORTE						↓
DIFFUSE BIEN EN CHAIR	→				GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE	↓						
→				UNI PAR TRAITÉ	→					RÈGLE DOUBLE	→	
				APRÈS DO						CALE		
TRÈS GRAND DÉLICAT	→			↓			BABINE	→		↓		
→												
					CORREC-	→						
					TIONS							

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

ARGUS
ARRIVAGE
BAGUETTE
BARBOTINE
BECTER
BERNER
BONIMENT
BONITE
BRONZAGE
CADRATIN
CANTALOU
DÉTENDRE
ENDURCIE
EURASIE
FLOCON
FONTANELLE
FOREUR
FRUGALE

FRUGIVORE
GALÉJADE
GENDRE
GLACIAIRE
GOIJATERIE
IMPUR
JACINTHE
JUCHER
LOISIR
MARINIÈRE
MÉTAPHORE
PEINER
PÉPINIÈRE
PIQUER
PRÉCAIRE
PRÉDATRICE
PUCELLE
QUANTUM

QUETSCHÉ
RECYCLÉ
REJOINDRE
SABLER
SIFFLET
SOLITAIRE
TANTALE
TARIR
TENDON
TRANSCRIRE
TRICÉPHALE
TURBULENCE
URODÈLE
VORACEMENT
ZIGOUILLER
ZLOTY

V	O	R	A	C	E	M	E	N	T	E	I	R	E	T	A	J	U	O	G
M	G	L	A	C	I	A	I	R	E	R	E	J	O	I	N	D	R	E	M
E	P	D	G	T	R	S	R	E	T	B	P	G	L	Y	P	O	J	B	A
T	R	E	E	G	A	E	A	N	L	R	A	O	E	U	T	A	L	R	R
A	E	R	U	T	H	N	E	B	E	L	I	G	C	N	C	O	F	O	I
P	C	S	E	C	E	M	T	D	L	S	E	E	U	I	D	R	L	N	N
H	A	T	U	C	I	N	A	A	I	E	L	N	N	E	U	R	P	Z	I
O	I	J	E	N	Y	T	D	R	L	L	R	T	A	G	T	I	E	A	E
R	R	T	O	N	R	C	R	R	E	E	H	E	A	T	Q	T	E	G	R
E	E	B	R	I	D	U	L	E	E	E	T	L	T	U	N	C	E	E	E
E	E	N	C	I	E	O	U	E	E	G	E	E	E	I	N	O	U	A	E
R	I	E	I	R	C	R	N	H	M	E	A	R	L	E	N	O	F	R	R
E	C	F	O	T	A	E	C	R	L	U	R	L	L	F	L	O	R	R	O
I	R	F	L	S	A	S	P	E	E	E	T	U	E	A	F	E	B	I	V
N	U	R	I	O	T	R	D	H	N	N	B	N	T	J	T	I	M	V	I
I	D	E	I	E	C	O	D	R	A	R	I	N	A	C	A	P	S	A	G
P	N	E	U	R	R	O	E	A	U	L	A	E	E	U	U	D	T	G	U
E	E	Q	T	U	A	B	N	T	C	C	E	B	P	R	Q	E	E	E	R
P	B	A	R	B	O	T	I	N	E	E	R	I	A	T	I	L	O	S	F
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

1- ENCOURUE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - LINO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

VERTICALEMENT

1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT

1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUET-TEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4

Ganglionnaire - Rossignol
Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : COOPTER



Page réalisée
par Souïki Sidali



10/10

LES RAISONS DU BLOCAGE
DE KOORA LIVE

Les applications comme Koora Live, connues pour proposer l'accès pourquoi lors des actions elle à des retransmissions non officielles de chaînes sportives payantes telles que beIN Sports, suscitent souvent les mêmes plaintes. De nombreux utilisateurs constatent que l'image se fige précisément lorsqu'une équipe entre dans la surface de réparation ou qu'une occasion de but se présente. Certains y voient une stratégie volontaire. En réalité, les spécialistes évoquent surtout des raisons techniques : ces plateformes, qui diffusent des flux sans être les diffuseurs officiels, s'appuient souvent sur des serveurs limités, facilement saturés lors des pics d'audience. De plus, un blocage au milieu du terrain est vite oublié, alors qu'un gel juste avant un but marque les esprits. À ce jour, aucune preuve ne démontre que ces applications interrompent volontairement les images lors des actions décisives. Une publication sur le sujet a été vue près d'un million de fois.

9/10

UN MESSAGE QUI RASSURE

Le comédien, Merouane Guerouabi, a tenu à rassurer ses fans après la suspension de son compte officiel Instagram. Dans un message bref, il a affirmé : «Je vais bien, c'est seulement mon compte qui aurait probablement été signalé», a-t-il écrit, promettant de revenir très bientôt avec de nouveaux projets et la même détermination. Avec plus de 54k vues, les internautes se disent soulagés de savoir qu'il est en bonne santé et lui souhaitent un retour rapide sur Instagram avec de nouveaux projets.



8/10 DIABÈTE

L'INJECTION HEBDO VALIDÉE

L'insuline icodec (Awikli), injectée 52 fois par an au lieu de 365, révolutionne le traitement du diabète de type 2. Récemment approuvée par la FDA, cette innovation majeure soulage la charge mentale des patients. Avec plus de 23k vues sur le web, les internautes saluent massivement cette avancée, qualifiée de «libération» par de nombreux malades fatigués des piqûres quotidiennes. Toutefois, certains restent prudents face au risque d'hypoglycémie et s'interrogent sur son prix. L'enthousiasme domine largement face à ce saut technologique.



7/10

POLÉMIQUE PHOTO
POUR HAIFA WEHBE

Une photo non retouchée d'Haifa Wehbe, publiée par un fan, a enflammé les réseaux sociaux, avec plus de 20k vues. La chanteuse libanaise a riposté sur Instagram en republiant le cliché avec la légende : «C'est moi le filtre, ma chérie !», tout en annonçant une plainte pour diffamation. Si certains internautes sont surpris, une vague de fans dénonce un harcèlement et salue son authenticité. Les réactions sont divisées, mais le soutien à l'artiste domine.

6/10

LIONS DE LA TERANGA :
LE FIASCO MÉDICAL

Un scandale secoue le Sénégal après l'élimination des Lions du Mondial 2026. Le président de la fédération, Abdoulaye Fall, a blâmé le staff médical en révélant que le médecin en chef, Dr Fédior, était gynécologue. Or, l'Ordre des médecins et le praticien ont répliqué : il est diplômé en médecine du sport depuis 2008 et gère l'équipe avec succès depuis dix ans. Cette fausse excuse du dirigeant vise surtout à masquer l'échec sportif de la sélection. Avec plus de 13k réactions, le public est outré par les déclarations du président de la fédération et soutient massivement le médecin.



5/10 LA MAISON QUI DIVISE



À Iferhounène, dans la wilaya de Tizi Ouzou, un entrepreneur algérien a donné vie à sa passion pour l'architecture en construisant une maison inspirée de la Tour Eiffel. Cette réalisation originale a suscité plus de 11k réactions sur les réseaux sociaux. Si beaucoup saluent sa créativité et son sens de l'innovation, d'autres critiquent le choix de s'inspirer d'un monument emblématique français. Ces derniers estiment qu'il aurait été plus approprié de rendre hommage à un symbole national, comme le Maqam Echahid ou un autre monument représentatif du patrimoine algérien.

4/10

CONCERT : LA MISE AU POINT

Le ministère de la Culture a fermement démenti avoir organisé un concert à Skikda après le décès tragique de 11 enfants. L'événement relève d'une initiative privée dans un hôtel. Les autorités rappellent que toutes les activités officielles sont suspendues depuis le 16 juillet en signe de deuil. Avec plus de 10k réactions sur la Toile, les internautes ont exprimé une immense colère, qualifiant la tenue de cette fête d'«indécente» et de «manque de respect total» envers les victimes. La mise au point de la tutelle a toutefois calmé les esprits, l'opinion saluant la décision.

3/10

HAALAND STAR
DE LA MODE EN SICILE



Après l'élimination de la Norvège en quart de finale du Mondial 2026, Erling Haaland a troqué ses crampons pour les paillettes. Le cyborg de Manchester City a fait sensation au défilé Dolce & Gabbana Alta Moda en Sicile, main dans la main avec sa compagne Isabel Johansen. Habillé d'un costume blanc élégant, l'attaquant a partagé ses rencontres avec des stars comme Theo James sur Snapchat. Avec plus de 7k vues sur les réseaux sociaux, les internautes ont massivement commenté cette apparition. Si de nombreux fans saluent son charisme et son style audacieux hors du terrain, d'autres s'amusent de sa reconversion temporaire en mannequin. Sa complicité avec Isabel a également conquis la Toile.

2/10

BOUCHRA BEN AYACHE
ENFLAMME LE WEB

L'actrice algérienne Bouchra Ben Ayache a créé l'événement en partageant sa rencontre avec l'ambassadeur du Rwanda en Algérie. Sur Internet, la réaction globale des internautes s'avère particulièrement enthousiaste. Les abonnés saluent massivement cette initiative qui valorise la diplomatie culturelle. Beaucoup l'encouragent à concrétiser son projet de voyage au Rwanda pour promouvoir le tourisme africain. Une minorité de curieux s'interroge toutefois sur les coulisses de cette invitation inattendue. Plus de 200 internautes ont réagi sur des publications sur le sujet.

1/10

GUEROUABI,
UN SOUVENIR INTACT

Vingt ans après la disparition d'El Hachemi Guerouabi, le 17 juillet 2006, l'émotion demeure intacte. Une publication lui rendant hommage a suscité un vif engouement sur les réseaux sociaux, enregistrant plus de 100 réactions. Les internautes ont salué la mémoire de cette figure emblématique du chaâbi, dont la voix et le répertoire continuent de traverser les générations et d'occuper une place particulière dans le cœur des Algériens.

PHOTOS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET TIKTOK

Le consentement obligatoire

La publication de la photo ou de la vidéo d'une personne sur les réseaux sociaux est, désormais, soumise à des règles plus strictes.

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a adopté de nouvelles dispositions encadrant la collecte, le traitement et la diffusion des images et des enregistrements de personnes physiques sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Ces mesures sont prévues par la délibération n°04 du 15 juillet 2026, prise en application de la loi n°18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Le texte précise que toute photographie ou tout enregistrement audiovisuel permettant d'identifier directement ou indirectement une personne constitue une donnée à caractère personnel. À ce titre, les opérations de collecte, d'enregistrement, de conservation, de publication ou de diffusion sont soumises aux dispositions de la loi et doivent reposer sur une base juridique légale, dans le respect des principes de licéité, de transparence, de limitation de la finalité et de proportionnalité.

CONSENTEMENT PRÉALABLE OBLIGATOIRE

L'Autorité rappelle que la publication de l'image ou de l'enregistrement d'une personne destiné au public est subordonnée à l'obtention de son consentement libre, explicite, préalable et pouvant être prouvé, sauf dans les cas expressément prévus par la législation ou la réglementation.



Le responsable du traitement est également tenu d'informer préalablement les personnes concernées de son identité, de la finalité de la prise d'images ou d'enregistrements, des modalités de diffusion envisagées, de la durée de conservation des données, ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition au traitement et de retrait du consentement.

La délibération considère que la publication de contenus sur des plateformes étrangères, notamment Facebook, Instagram ou TikTok, constitue un transfert de données personnelles hors du territoire national lorsque ces plateformes hébergent, stockent, traitent ou rendent accessibles les données depuis l'étran-

ger. Ces opérations sont soumises aux dispositions des articles 44 et 45 de la loi n°18-07. Les responsables du traitement devront ainsi garantir un niveau adéquat de protection des données transférées et informer les personnes concernées de l'identité du destinataire des données ainsi que des conditions de leur traitement.

RENFORCEMENT DES GARANTIES ET DROIT AU RECOURS

Le texte impose également au responsable du traitement et à son sous-traitant de mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin d'assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité

des données personnelles, et de les protéger contre toute destruction, perte, altération, divulgation ou tout accès non autorisé.

Les personnes concernées disposent du droit de déposer des plaintes ou des réclamations auprès de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, sans préjudice de leur droit de saisir la justice en cas de traitement ou de diffusion illicite de leurs images ou enregistrements.

À cet effet, l'Autorité a annoncé la mise en place d'un service électronique sur son site officiel permettant le dépôt des plaintes et des réclamations. Celles-ci seront examinées dans le cadre des prérogatives qui lui sont conférées par la loi.

RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

L'Autorité souligne enfin que le responsable du traitement demeure juridiquement responsable de tout manquement aux obligations prévues par la loi. Elle précise que les contrôles qu'elle exerce ne font pas obstacle à l'application des sanctions prévues par la législation lorsque les faits constatés constituent une infraction.

La délibération n°04 constitue ainsi un cadre de référence destiné à harmoniser les pratiques liées à la collecte et à la diffusion des images et des enregistrements de personnes physiques, dans le respect des dispositions légales en vigueur.

R. N.

ACCUEIL, NUMÉRISATION ET RÉACTIVITÉ

Les nouveaux standards du service public



Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a effectué, hier, une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, au cours de laquelle il a inspecté le siège de la délégation locale de son institution ainsi que plusieurs structures de services publics. À cette occasion, il a affirmé que les prestations assurées par les administrations et les organismes publics ont connu une amélioration notable ces dernières années, grâce aux mesures engagées par les pouvoirs publics et à la mobilisation des différentes institutions. Selon lui, cette évolution résulte notamment de la généralisation de la

numérisation, de l'amélioration de l'accueil des usagers, de l'écoute de leurs préoccupations et de la prise en charge rapide de leurs doléances. Mohamed Hattab a rappelé que l'accueil des citoyens, l'écoute de leurs préoccupations et le traitement de leurs requêtes dans des délais raisonnables constituent les principaux critères retenus par le médiateur de la République pour évaluer la qualité du service public. Ces exigences visent à rapprocher davantage l'administration du citoyen et à améliorer la prise en charge de ses préoccupations. Il a également souligné que le traitement des réclamations des citoyens et

la transmission de leurs propositions aux autorités publiques demeurent au cœur de la mission de son institution, en coordination avec les différents organismes concernés.

Le médiateur de la République a indiqué que la mise en place du registre numérique des réclamations permet désormais aux citoyens de suivre, en temps réel, l'évolution de leurs dossiers et contribue à accélérer leur traitement. Il a précisé que les administrations publiques de la wilaya de Tiaret ont adopté ce dispositif en créant des registres numériques destinés à recueillir les réclamations des usagers. Au cours de sa visite, Mohamed Hattab s'est rendu au complexe postal du centre-ville de Tiaret, au siège de l'opérateur Mobilis ainsi qu'à l'agence commerciale de Sonelgaz, où il a échangé avec les responsables, les agents et les citoyens sur la qualité des prestations fournies.

Son programme de visite prévoit également des déplacements à l'agence commerciale d'Algérie Télécom, au Centre régional de traitement du cancer afin d'évaluer les conditions de prise en charge des patients, ainsi qu'au centre de proximité de stockage des céréales de la zone d'Et-Tariche, dans la commune d'Oued Lili, pour s'enquérir des conditions d'accueil des agriculteurs.

INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ORPHELINAT DE MOHAMMADIA

Prise en charge psychologique des victimes

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme poursuit la mise en œuvre du programme de prise en charge psychologique des victimes de l'incendie survenu à l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, conformément aux instructions de la ministre, Soraya Mouloudji, a indiqué un communiqué du ministère.

Assuré par une équipe pluridisciplinaire, ce dispositif prévoit un accompagnement des victimes aussi bien dans les centres d'hébergement que dans les établissements hospitaliers, en coordination permanente avec les équipes médicales.

Selon le ministère, le suivi psychologique régulier fait état d'une évolution positive de l'état des victimes, avec une amélioration des indicateurs de stabilité psychologique et une bonne adhésion aux programmes d'accompagnement mis en place.

Les psychologues mobilisés ont élaboré un programme intensif fondé sur un accompagnement individualisé et un suivi quotidien. Les interventions sont adaptées à l'âge, à l'état de santé et aux besoins spécifiques de chaque victime, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap.

Le ministère indique que ses équipes spécialisées poursuivront l'accompagnement psychologique et social de l'ensemble des personnes touchées afin de favoriser leur rétablissement dans les meilleures conditions.